

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Programme de coopération Côte d'Ivoire-PNUD 2003-2007

Revue Annuelle 2007

Rapport Général



Abidjan, Décembre 2007

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE DE LA REVUE ANNUELLE	3
II.	RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPERATION 2003-2007	4
III.	ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROGRAMME	5
III.1.	Gouvernance	5
III.1.1	Elections	6
III.1.2.	Gouvernance économique et financière	6
III.1.3.	Décentralisation et développement local, en lien avec la justice et la sécurité	7
III.2.	Pauvreté	11
III.2.1.	<i>Appui institutionnel</i>	11
III.2.2.	<i>Appui aux communautés à la base</i>	13
III.2.3.	<i>Education</i>	15
III.2.4.	<i>VIH/Sida</i>	18
III.2.5.	Environnement et gestion des ressources en eau	20
III.2.6.	<i>Genre</i>	21
III.3.	Post crise	22
IV.	GESTION ET SITUATION FINANCIERE	25
IV.1.	Situation budgétaire des projets approuvés sur la période 2003-2007	25
IV.2.	Exécution budgétaire du programme 2007	26
IV.3.	Mobilisation des ressources	27
V.	DIFFICULTES MAJEURES	28
VI.	COORDINATION	29
VII.	PARTENARIAT, MOBILISATION DES RESSOURCES, COMMUNICATION	30
VII.1.	Partenariat et mobilisation des ressources	30
VII.2.	Communication	31
VIII.	PERSPECTIVES ET AXES STRATEGIQUES POUR LES 12 PROCHAINS MOIS	31
IX.	RECOMMANDATIONS	34
	CONCLUSION	34

ANNEXES

Matrice d'analyse des réalisations par projet/programme

CPO

SRF 2007

I. CONTEXTE DE LA REVUE ANNUELLE

L'année 2007, marquée par l'Accord Politique de Ouagadougou signé le 4 Mars, a constitué pour le Gouvernement Ivoirien, un tournant important dans la résolution de la crise que traverse la Côte d'Ivoire.

Cet accord a permis au Gouvernement de définir un cadre d'intervention à travers l'élaboration d'un programme de Sortie de Crise (PSC) et d'un programme Spécial d'Urgence (PSU). Ces programmes ont été formellement présentés à la communauté internationale au cours de la Table-Ronde des Bailleurs qui s'est tenue le 18 juillet 2007 et visent spécifiquement la création «d'un cadre institutionnel qui rétablit l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire afin de parvenir à l'organisation d'élections crédibles, justes et ouvertes à tous ».

Les buts poursuivis sont les suivants : (i) la création de conditions favorables à l'exercice de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire ; (ii) l'établissement de conditions de sécurité sur l'ensemble du territoire ; (iii) la construction d'un cadre favorable à l'identification des populations ; (iv) la création de conditions favorables à une cohésion sociale renforcée ; et (v) la mise en place d'un cadre et un dispositif d'organisation d'élections crédibles.

Le début de mise en œuvre de ces recommandations, constaté sur le terrain, témoigne de la volonté du Gouvernement de s'approprier l'accord de Ouagadougou pour la redynamisation de la cohésion sociale et de l'économie nationale.

La signature de l'accord de Ouagadougou en mars 2007, a suscité de réels espoirs de sortie de crise. Au regard de l'évolution de la situation socio politique, des actes pour le renforcement de la paix ont été notés avec la réunification du pays et le début de réalisation des autres étapes de l'accord. Une atmosphère plus apaisée s'est instaurée favorable à un environnement de reprise des affaires et à la relance des politiques de développement social.

Au plan économique et financier, la Côte d'Ivoire vient de renouer avec les bailleurs de fonds dans le cadre de la signature du programme d'assistance d'urgence post-crise et attend des retombées financières pour accompagner le processus de paix et la relance économique. La normalisation du contexte socio politique et la reprise des relations avec les bailleurs de fonds s'annoncent comme des facteurs susceptibles de soutenir l'activité économique en 2008. Le taux de croissance économique est estimé à 1,5% en 2007 en termes réels impulsé essentiellement par la reprise des secteurs secondaire et tertiaire.

L'année 2007 est une année de challenge pour l'Etat de Côte d'Ivoire. L'application effective de l'accord de Ouagadougou (notamment l'organisation d'élections démocratiques, libres et transparentes) d'une part, et d'autre part la bonne exécution du programme d'Assistance d'Urgence Post-Conflict devraient être le socle de la reconstruction et à la relance économique du pays.

Toutefois, ces avancées positives n'ocultent en rien les aspects de vulnérabilité et de précarité des conditions de vie des populations. Cette situation résulte de la difficulté pour ces populations d'accéder aux services sociaux et infrastructures de base endommagées pendant la crise militaro-politique.

Cette crise, par ailleurs qui favorise l'aggravation de la pauvreté des ménages et la marginalisation politique et économique des femmes, a accentué les problèmes de sécurité

des biens et des personnes, ainsi que la circulation illicite et la prolifération d'armes légères, et les violences faites aux femmes. L'environnement n'échappe pas non plus aux effets pervers de la crise à cause de la forte pression qu'exercent les populations sur les ressources naturelles.

Par ailleurs, il reste d'importantes questions à résoudre en vue de renforcer le processus de paix. Le programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants et ex-miliciens (DDR/DDM) n'a pas réellement avancé au plan opérationnel. A ce jour, l'on ne connaît toujours pas le nombre exact des ex-combattants et ex-miliciens à désarmer et à réinsérer dans la vie civile ou dans la nouvelle armée qui doit être restructurée. Le service civique également attend d'être effectif. La mise en place et le fonctionnement normal du Centre de Commandement Intégré (CCI) ne sont pas encore effectifs. Les volets de la reconstruction, de la réhabilitation communautaire, du redéploiement global de l'administration, le renforcement de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale, le retour effectif des personnes déplacées et victimes de guerre dans leurs lieux de résidence habituelle, sont autant de défis sociaux que le Gouvernement doit relever dans le nouveau contexte du programme de sortie de crise.

La revue annuelle qui s'inscrit dans le processus continu de consultations entre le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) offre l'opportunité aux deux parties prenantes d'examiner ensemble les progrès réalisés vers l'obtention des résultats consignés dans le Programme de Pays (2003-2007) notamment en ce qui concerne le plan de travail de 2007 (voir cadre de résultats stratégiques 2007) d'apporter des réponses aux problèmes majeurs rencontrés dans l'exécution des activités des programmes et projets au cours de l'année écoulée et tirer les enseignements afin d'améliorer la mise en œuvre des activités futures. En outre, la revue permettra de déterminer les axes stratégiques pour les douze prochains mois et formuler des recommandations.

II. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPERATION 2003-2007

Le Programme de Coopération Côte d'Ivoire- PNUD 2003-2007 qui définit le cadre stratégique de l'intervention du PNUD par rapport au Programme de développement du Gouvernement de Côte d'Ivoire découle des axes prioritaires du document de politique de développement social, économique et culturel (2001-2005) et du DSRP. Il s'inscrit également dans le cadre des objectifs retenus dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) dans lequel il puise sa source.

Le programme a pour but principal la promotion du développement humain durable, par la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie et de santé, la promotion de l'éducation et du savoir, la bonne gouvernance et le renforcement des capacités nationales pour une intégration positive dans le processus de la mondialisation.

Les interventions du PNUD s'articulent autour de deux objectifs majeurs, la Gouvernance et la Pauvreté. Ces objectifs sont opérationnalisés à travers des axes stratégiques qui intègrent les OMD. Pour l'objectif 1 : Gouvernance, il s'agit de : (i) la Promotion de la bonne gouvernance, des Droits de l'Homme, de la Paix et de la Sécurité et (ii) l'Intégration positive du pays dans le processus de la mondialisation. Pour l'objectif 2 : Pauvreté, les axes concernés sont : (i) contribuer à la réduction de la pauvreté et (ii) participer à la lutte contre le VIH/SIDA. La persistance et l'approfondissement de la situation de crise ont créé un contexte

particulièrement difficile pour la mise en œuvre du Programme de Pays conduisant à un ajustement qui s'est traduit par l'introduction de l'axe post-crise dans les objectifs.

La stratégie retenue pour faciliter l'atteinte des résultats est le renforcement des capacités nationales, en particulier les capacités institutionnelles et humaines avec un accent sur les services d'appuis conseils en amont dans le dialogue des politiques. Les questions relatives au Genre, aux Droits de l'Homme et la promotion des NTIC, compte tenu de leur dimension inter sectorielle, sont abordées dans le programme de façon transversale. L'année sous revue constitue la dernière année de mise en œuvre du Programme de Coopération 2003-2007.

L'assistance du PNUD s'est manifestée pendant la période dans plusieurs domaines d'activités en faveur de l'Etat et les populations à travers des actions planifiées dans le Cadre de Résultats stratégiques (SRF) 2007 et déclinées dans les plans de travail des programmes et projets. Les interventions se sont poursuivies dans le cadre de la gouvernance, la lutte contre la pauvreté, le VIH/SIDA, crise et relèvement (post-crise), ainsi que dans les axes transversaux. Elles se sont également focalisées sur les défis et priorités nécessitant des réponses urgentes liées au contexte.

III. ANALYSE DES PERFORMANCES

La mise en œuvre du programme a concerné des activités menées à travers l'exécution de plusieurs projets couvrant les principaux domaines.

III.1. Gouvernance

En matière de gouvernance, les effets recherchés pour l'année étaient la restauration du cadre institutionnel, qui fonde la démocratie et l'Etat de droit, le renforcement de capacités des institutions de gouvernance en vue d'une meilleure prise en compte des besoins des citoyens, dans un environnement plus sécuritaire. En outre l'amélioration des capacités nationales d'anticipation prospective des crises, de la participation citoyenne, y compris celle des Organisations de la Société Civile était également visée, tout en tenant compte de la dimension Genre. Un autre effet recherché était un environnement plus favorable pour accélérer les processus de sortie de crise, ainsi qu'une meilleure intégration des questions transversales dans l'action publique, notamment par l'amélioration de la réponse nationale face au VIH-SIDA, ainsi que l'accès à l'information et la communication pour le développement.

Pour contribuer à ces effets, la stratégie d'intervention adoptée a privilégié les réponses aux requêtes de la Côte d'Ivoire, à partir des priorités identifiées par la partie nationale. Elle s'est de plus articulée autour des domaines d'intervention ou «Lignes de Service» qui constituent les «niches» du PNUD, en se fondant sur ses avantages comparatifs et les priorités issues des Objectifs de Développement pour le Millénaire (ODD). Ainsi, compte tenu des enjeux spécifiques auxquels se trouve confrontée le pays, outre les appuis fournis à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et dans le cadre de l'Unité Post-Crise, les interventions du PNUD dans le domaine de la Gouvernance ont contribué à renforcer les politiques et capacités nationales dans les domaines suivants : Elections ; Gouvernance économique et financière à travers l'appui à la réflexion prospective, le renforcement des capacités de gestion et de coordination par les administrations ivoiriennes ; Décentralisation et développement local, en lien avec la justice et la sécurité ;

III.1.1. Elections

La nouvelle dynamique créée par l'Accord Politique de Ouagadougou a permis au PNUD de définir une nouvelle stratégie d'intervention adaptée à cet accord et au nouveau contexte. Ainsi afin de mieux cibler les axes d'intervention du PNUD, plusieurs concertations ont été menées avec la Commission Electorale Indépendante, les partenaires au développement, l'ONUCI et la société civile notamment les groupements et associations de femmes impliqués dans le processus électoral. Ces rencontres ont permis de finaliser le document de programme d'appui au processus électoral en Côte d'Ivoire ainsi que les différents protocoles d'accord pour la coordination de la mobilisation des ressources à travers un mécanisme «Panier de Fonds» qui sera mis en place et géré par le PNUD, tel que demandé par le Gouvernement et les partenaires au développement.

Par ailleurs, le PNUD a contribué au financement de l'organisation de l'atelier de formation des Commissaires Régionaux. L'équipe du projet a apporté une assistance technique à l'élaboration des manuels et guides nécessaires à cette formation ainsi qu'à la budgétisation. Ce qui a permis de mobiliser les ressources financières tant au niveau du PNUD qu'auprès des autres partenaires ayant contribué à cet atelier (IFES par exemple).

III.1.2. Gouvernance économique et financière

Dans le domaine de la gouvernance économique et financière, le PNUD est intervenu à travers trois initiatives notamment :

Le renforcement des capacités par le biais du Programme de Renforcement des Capacités et de Modernisation des Administrations Economiques, Financières et du Plan (PRCMAEFP), s'inscrit dans la nouvelle stratégie nationale qui privilégie l'assainissement de l'administration pour créer les conditions d'une meilleure gouvernance économique et financière fondées sur des méthodes de gestion transparentes. L'objectif majeur est l'accroissement de l'efficacité et de l'efficience des administrations économiques, financières et du plan. Dans cette optique, le programme vise : (i) d'une part, à établir des synergies entre les structures en charge de la formulation, de l'analyse de la politique économique et sociale, et celles en charge de la planification et de la gestion du développement ; (ii) d'autre part, à créer un cadre de collaboration entre les partenaires au développement et une plate-forme de coopération avec les administrations économiques, financières et du plan. Au terme du programme en 2007, l'évaluation indépendante à mi-parcours a relevé des résultats significatifs malgré l'existence de quelques difficultés. En effet, il a été noté que le programme a contribué à l'amélioration du cadre d'intervention des institutions concernées et à l'accroissement de leur performance en permettant la clarification des missions traditionnelles et nouvelles des administrations des ministères techniques concernés. Il a aussi favorisé l'établissement d'une meilleure synergie entre les deux institutions, une meilleure maîtrise des méthodes et outils de saine gouvernance économique et financière. En termes de formation, le programme a permis l'internalisation du processus de gestion axée sur les résultats, le renforcement des capacités de plus de 80 cadres nationaux à l'étranger aux bonnes pratiques de saine gestion économique et financière, 20 agents sur le processus de PIP et 115 agents dont les points focaux ministériels à la définition des indicateurs de suivi évaluation. De plus, la dynamique positive induite par l'opérationnalisation de ce programme depuis 2005 a suscité la mobilisation d'autres partenaires tels le Fonds Monétaire International (FMI) à travers son centre d'assistance technique, AFRITAC de l'Ouest, la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF), la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Union

Européenne. Ces institutions sont disposées à s'engager résolument dans le Programme dans une perspective de sortie de crise. Ces actions contribuent fortement à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience du cadre d'intervention des administrations bénéficiaires que sont les administrations économiques, financières et du Plan.

L'appui à la coordination et à l'exécution des programmes et projets à travers le Projet d'Appui à la Coordination et à l'Exécution Nationale (PACNEX) a permis l'instauration et la consolidation de la plate forme de collaboration avec l'ensemble des projets/programmes appuyés par le PNUD et favorisé des espaces de dialogue entre projets par des réunions périodiques de management. Il a également contribué au renforcement des capacités respectivement de 25 cadres nationaux du Ministère de la Lutte contre le Sida, 30 élus des collectivités décentralisées, 12 maires et 46 agents techniques de mairie à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). Le PACNEX a en outre formé 28 gestionnaires de projets/programmes en planification opérationnelle et gestion informatisée de projet ainsi que 26 autres en communication de projet. Enfin, un manuel de procédures allégé et un guide de suivi-évaluation sont élaborés et disponibles, ainsi qu'une base de donnée de projet/programme, en cours de finalisation.

L'appui à la réflexion prospective à travers le projet d'appui à la relance de la prospective et la mise en place d'un mécanisme national de veille stratégique, une initiative nationale, démarrée en 2006, qui répond au souci du Gouvernement, de promouvoir une capacité nationale pérenne de réflexions prospectives afin de (a) favoriser un dialogue social sur les problèmes structurels majeurs du pays en vue de rechercher un consensus autour du futur désiré; (b) élaborer un cadre d'intervention à long terme de tous les acteurs du développement et (c) mettre en place un mécanisme national de veille stratégique. Les principaux résultats enregistrés pendant l'année sont : l'appui la mise en place effective d'une structure permanente autonome dénommée « Bureau National de la Prospective » créée au sein du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement et chargée de pérenniser la réflexion prospective dans le pays. Pour mener à bien la réflexion prospective qui privilégie le long terme, il a été nécessaire de commencer par faire un bilan diagnostic des études antérieures en vue d'évaluer leurs méthodologies, contenu et opérationnalisation afin d'en tirer des enseignements pouvant améliorer l'étude Côte d'Ivoire 2040. Dans ce cadre, un bilan diagnostic des études prospectives antérieures a été réalisé ainsi que 5 études rétrospectives sectorielles (Société, culture et politique; démographie; économie; aménagement du territoire et développement régional; environnement et cadre de vie) et une étude sur les conditions de développement durable de la Côte d'Ivoire. Un rapport de synthèse du bilan diagnostic des études nationales prospectives antérieures CI 2000, CI 2010, CI 2025 est également disponible. Ces études ont été validées lors d'un atelier national réunissant plus de 200 personnes des secteurs public et privé, les ONG, les structures universitaires et les partenaires au développement. Elles ont aussi bénéficié du partenariat avec la CAPEC (CIRES) et l'Institut National de la Statistique.

III.1.3. Décentralisation et développement local, en lien avec la justice et la sécurité

Le contexte institutionnel de la décentralisation a continué pendant cette année de se caractériser par l'autonomisation croissante des institutions en charge de la décentralisation, traduisant l'importance accordée par l'Etat à la dévolution de certaines de ses attributions à des entités déconcentrées et décentralisées. Cependant, avec la crise, malgré les responsabilités croissantes dévolues aux collectivités territoriales de Côte d'Ivoire, les moyens, tant humains que financiers nécessaires à l'exercice de leur mission qui se trouvaient déjà très limités, ont été considérablement réduits. Et pourtant dans le même

temps, les collectivités locales ont été de plus en plus sollicitées pour la fourniture de services sociaux de base, émergeant ainsi comme de nouveaux acteurs institutionnels pour les activités de sortie de crise et de développement. Dans le processus de sortie de crise en cours, ces collectivités ont également la responsabilité d'assurer la réintégration des populations déplacées et démobilisées sur leur territoire, de même que la reconstruction à la fin du conflit. A ce titre, elles sont à considérer comme des acteurs de premier plan, appelés à jouer un rôle clef dans la recherche d'une réintégration et reconstruction sociale et économique. Ainsi la revue annuelle du programme menée en 2006 avait préconisé le renforcement de l'ancrage avec les collectivités décentralisées et les communautés à la base.

Considérant que le renforcement des capacités des collectivités locales à jouer pleinement leur rôle dans ce processus, devrait faciliter et rendre plus efficiente leur contribution à la sortie de crise et au retour à la normale, il s'est donc agi pour le PNUD d'œuvrer au renforcement des capacités de ces collectivités pour les doter de cadres opérationnels leur permettant de mieux et davantage exercer leurs rôles et missions. Le bureau a contribué aux processus de décentralisation et de développement/gouvernance locale en ciblant prioritairement les communes, considérées comme la collectivité territoriale de proximité la plus proche de l'échelon communautaire. Les actions appuyées ont été principalement mises en œuvre à travers deux projets : le Projet pilote d'Appui à la Coopération Décentralisée, financé à hauteur de 200 000 \$ (fonds du PNUD et fonds fiduciaires) et le projet d'Appui à la Sécurité Urbaine (PASU), sous la tutelle du ministère de l'Intérieur démarré en novembre 2003, grâce à un financement global initial de 3 315 610 \$ (2,1 milliards de francs CFA) dont 1 573 334 USD (1 milliard de francs CFA) provenant du PNUD et 1 742 276 USD (1,1 milliard de francs CFA) de la Coopération Technique Belge à travers le Fonds de Développement Ivoir-Belge (FDIB).

Décentralisation et développement local : Projet d'appui à la Coopération Décentralisée

Compte-tenu du contexte de crise et des difficultés à mettre en œuvre le programme d'appui au développement local et à la consolidation de la paix formulé en 2003, le bureau a fait le choix d'appuyer l'opérationnalisation de décentralisation à travers le projet d'appui à la Coopération Décentralisée. Ce projet pilote, tant pour ce qui concerne les zones d'intervention, que dans la nature des acteurs (les parties prenantes) et dans ses modalités de mise en œuvre s'est fixé pour objectifs : (a) de contribuer au redémarrage du processus de décentralisation, (b) accroître les capacités des collectivités locales à apporter des réponses aux besoins et attentes des populations dans la situation de crise; (c) faciliter la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans les collectivités locales, (d) contribuer au développement d'initiatives et actions de coopération décentralisée en Côte d'Ivoire. Il s'agissait également de tester la capacité d'exécution des activités par les faïtières des collectivités locales ivoiriennes (UVICOCI, ADDCI), avec l'implication de la Tutelle (Ministère de l'Intérieur), sur la base d'accords de partenariats.

Le projet d'Appui à la Coopération Décentralisée, qui à la demande de l'UVICOCI a réalisé ses activités dans le cadre d'une convention de partenariat avec la MACOM (Mission d'appui à la conduite des opérations municipales, un ancien projet appuyé par la Banque Mondiale) a tout d'abord contribué aux réflexions sur le processus de décentralisation, en appuyant les Etats Généraux de la Décentralisation, une concertation nationale impliquant l'ensemble des parties prenantes : (Etat central, collectivités, secteur privé, partenaires..., soit plus de 600 acteurs clé réunis). Cette initiative du gouvernement a permis, à travers les échanges actifs et participatifs, d'évaluer les avancées enregistrées au plan national en matière de Décentralisation, de mettre à jour les documents de référence y afférents : éléments de

diagnostic, vision, objectifs ; et de fournir les orientations sur les stratégies et plans à adopter. Elle a également contribué à un consensus et une impulsion renouvelés quant à l'importance des collectivités et au rôle des élus locaux dans la sortie de crise, qui ont conduit au processus en cours de finalisation des textes relatifs à la décentralisation, au lancement de l'opération de redéploiement de l'administration locale, ainsi qu'à la participation des élus locaux dans l'organisation des audiences foraines. A la suite des états généraux, un atelier d'information réunissant plus de 100 maires et autres acteurs du développement local ivoirien a été organisé, pour renforcer leurs capacités et favoriser la mise en œuvre d'actions de Coopération Décentralisée.

Le projet a également contribué au renforcement institutionnel de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), pour aider cette faîtière à mieux définir ses rôles et responsabilités, et les appuis à fournir à ses membres. Dans ce cadre, un diagnostic institutionnel et des recommandations sont en cours de formulation, en vue de rendre l'UVICOCI plus opérationnelle.

Le projet a aussi testé des actions pilotes de Coopération Décentralisée avec l'Italie, avec pour premiers résultats un partenariat entre la commune de Tiassalé et la région de Milan, et le démarrage de l'organisation et de l'implication des diasporas immigrées d'origine ivoirienne dans la promotion des actions de développement dans leur pays d'origine, en synergie avec les communes.

En outre, dans le cadre d'un partenariat avec la commune de Gboghué, le projet a également testé la planification participative fondée sur l'analyse des opportunités socio-économiques, pour développer des partenariats basés sur la valorisation des potentialités locales.

Ces diverses initiatives ont permis de dégager des enseignements utiles pour le développement d'une politique nationale de coopération décentralisée, dont le processus de formulation/appropriation est en cours à partir des enseignements et recommandations qui seront formulés et diffusés par l'UVICOCI au terme du projet, en décembre 2007.

Dans un autre registre, l'appui fourni par le projet à l'organisation de la participation de la délégation ivoirienne à AFRICITES 4 à Nairobi s'est avéré être un cadre d'exercice pratique pour la sensibilisation pour la mise en œuvre des OMD dans les collectivités, et pour asseoir la méthodologie et les outils en vue d'aider les maires à tirer véritablement profit de la coopération et des rencontres internationales. Une coalition des maires pour l'atteinte des OMD a été mise en place à l'issue de cette rencontre.

Enfin, un produit clef de l'assistance fournie aux communes à travers ce projet est le renforcement des capacités de l'UVICOCI à instruire les diverses requêtes qui lui sont soumises, par la mise en place d'un mécanisme opérationnel, ayant pour objectif de doter les communes d'un instrument leur permettant d'apprécier l'opportunité ou non d'accorder des financements, en toute transparence, de façon collégiale et coordonnée, en fonction de la stratégie d'intervention de l'UVICOCI et en assurant la cohérence d'ensemble pour l'atteinte des objectifs attendus. Ce mécanisme se fonde sur la mise en place de trois entités, mandatées respectivement pour assurer le pilotage, le conseil et l'instruction des requêtes, à savoir (i) un comité d'orientation, (ii) un comité consultatif, (iii) une équipe opérationnelle.

Justice et sécurité : Projet d'Appui à la Sécurité Urbaine (PASU)

Les tendances déjà alarmantes de la situation sécuritaire au cours des dernières décennies, ont été exacerbées à partir de 1999, à l'occasion des crises sociopolitiques successives, rendant considérables les défis pour les gouvernants et la demande sociale de sécurité des populations. Exécuté dans les 13 communes du District d'Abidjan, le Projet d'Appui à la Sécurité Urbaine (PASU) est une initiative du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, développée avec le soutien des autorités locales, niveaux de démocratie les plus proches des populations, qui s'inscrit dans la volonté des autorités d'apporter des réponses concertées, efficaces et durables à l'augmentation de la délinquance, de l'insécurité et des violences. En mettant l'accent sur les actions qu'elles peuvent développer en matière de sécurité urbaine, le projet vise à renforcer les capacités des communes à mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile. Il s'agit d'élaborer conjointement et de mettre en œuvre des stratégies locales de prévention de l'insécurité. Réduire l'insécurité dans les quartiers ainsi que le sentiment d'insécurité des populations, tel est le résultat final escompté par le PASU au terme de son exécution en 2007.

Pour ce faire, dans le cadre du renforcement des capacités, les 17 coordonnateurs de sécurité basés dans les 13 communes du District d'Abidjan et ayant pour mission de fournir de l'assistance dans le développement partenarial de la stratégie d'intervention du PASU, ont continué d'être appuyés par le projet. L'accent a été mis sur le renforcement de leurs capacités dans le suivi des microprojets exécutés au bénéfice des populations et sur la capitalisation des acquis et outils du projet.

En outre, 21 projets de prévention ont été exécutés dans les quartiers, permettant aux communes bénéficiaires de développer des pratiques réussies et reproductibles dans tous les champs de la prévention visés, à savoir l'appui aux groupes à risque, l'aménagement sécuritaire, le développement institutionnel et la participation et la gouvernance locale. Le nombre de projets achevés ne représente que la moitié des 43 projets initialement prévus en raison du retard dans la mise à disposition d'une partie des financements sur fonds ivoiro-belges (environ 275 millions de Francs CFA), au cours du dernier semestre 2007. La non disponibilité des fonds à la période prévue a pesé sur les finances et les performances d'ensemble du programme.

Quant aux actions visant le Forum Ivoirien pour la Sécurité Urbaine (FISU), association des Maires engagés dans la promotion des politiques de prévention, elles ont été aussi diversifiées que les années précédentes. Le PASU a contribué à aider les maires à poursuivre l'analyse de leurs rôles et compétences dans la reconstruction post-crise, par rapport aux autres institutions de sécurité, ainsi qu'à développer des partenariats stratégiques dans le domaine des politiques de prévention de l'insécurité, tout en confortant les équipes de coordonnateurs dans leur rôle d'assistance aux maires. C'est avec l'appui technique et financier fourni au FISU qu'ont pu être organisés les ateliers nationaux d'échanges entre la Police Nationale et les Maires, et sur la contribution du Secteur Privé aux politiques municipales de prévention de l'insécurité. Ces rencontres, qui ont rassemblé chacune plus de la moitié des Maires de Côte d'Ivoire, soit environ une centaine à chaque fois, mais également les agents de la police municipale, et 5 des plus importants Faïtières d'opérateurs économiques, ont contribué à diffuser la méthodologie d'intervention, les expériences du PASU et les pratiques de prévention de l'insécurité, et amorcé la réflexion en vue de l'extension du projet aux communes de l'intérieur du pays.

Enfin, dans la perspective de la poursuite du projet et la consolidation des acquis, en 2007, le PASU a entrepris des actions de plaidoyer et de mobilisation de ressources auxquelles a contribué le Forum Ivoirien pour la Sécurité Urbaine (FISU) à hauteur de 78 000\$ pour le dernier trimestre 2007. Ces contributions financières qui vont croissant, traduisent l'engagement progressif des maires de Cote d'Ivoire dans le financement et la prise en charge de la sécurité de leurs administrés, à travers le projet.

Le PASU, qui a démarré ses activités en 2003, est arrivé au terme de son exécution. Bien que le volume des activités ait été considérablement réduit, de nombreuses activités programmées au niveau métropolitain et à l'intention des populations dans les quartiers n'ont pu être mises en œuvre ou achevées. En vue de la capitalisation de l'expérience des communes, les projets de l'année 2005 continuent de faire l'objet d'un suivi permanent de l'équipe d'exécution tandis que la présélection des microprojets 2007 a été effectuée en communes par les comités communaux de sécurité. Les dossiers sont en attente d'approbation et de financement par le Comité Technique d'Approbation des Microprojets de prévention. La revue finale du PASU pilotée par des consultants nationaux a porté sur l'ensemble du projet et sur la période d'exécution du projet. Les conclusions restituées aux partenaires recommandent la poursuite et l'extension du projet dans les communes actuelles et dans de nouvelles communes. En raison de son expérience, le PASU a été convié à contribuer à la rédaction de documents de projets ou au renforcement des capacités de certaines catégories de professionnels tels ceux du CIREs. En vue de la capitalisation/diffusion de l'expérience du PASU, et de la mobilisation des ressources, plusieurs supports de communication sont en cours d'élaboration et une table ronde envisagée.

III.2. Pauvreté

Les interventions en matière de lutte contre la pauvreté s'inscrivent au niveau des réflexions stratégiques en amont (définition des politiques), au niveau du renforcement des capacités nationales en vue de réduire la pauvreté y compris en matière de lutte contre le VIH/Sida, d'éducation, d'environnement tout en intégrant la dimension genre dans l'optique de l'atteinte des OMD, et par des appuis aux communautés à la base.

Plusieurs projets et programmes sont mis en œuvre dans cette optique. Les principaux résultats sont déclinés dans les paragraphes suivants :

III.2.1. Appui institutionnel dans le cadre de la définition des politiques et du suivi-évaluation

L'appui du PNUD à travers le programme d'appui à la lutte contre la pauvreté (PALCP) s'est traduit au cours de l'année 2007 à consolider les acquis qui ont été obtenus depuis le démarrage effectif du programme en 2002. Ainsi dans le cadre du renforcement des capacités en matière de planification et de suivi-évaluation, un manuel de planification locale participative qui fait suite au guide de planification publié en 2004 a été élaboré et validé. Cet outil qui sera publié et diffusé sous peu répond au souci de mettre à la disposition des collectivités et des acteurs locaux les outils nécessaires à l'élaboration de plans locaux de développement visant une meilleure participation des populations dans les processus de planification locale participative, et une facilitation de l'appropriation de ces processus par les populations.

En outre le processus de consolidation de la base de données des projets et programmes de lutte contre la pauvreté qui a été mise en place en 2005-2006 se poursuit. La collecte et le

traitement des données ont été renforcés par des visites des sites d'exécution desdits projets. La Direction de la coordination, du contrôle et du suivi évaluation (Ministère du Plan) qui pilote le processus a eu plusieurs échanges avec les associations et autres organisations qui contribuent à la lutte contre la pauvreté des régions du sud du pays, du centre ouest, et de l'ouest. De même le Tableau de Bord Social (TBS) 2005-2006 a été élaboré et validé. Il sera diffusé et publié dans les prochains mois. Il permet d'actualiser les données sur les conditions de vie des populations, et aide à mieux orienter les politiques socioéconomiques.

Les appuis du programme ont également permis au Ministère du Plan de diffuser, à une grande échelle, le programme d'investissement public (PIP) qui permet une bonne visibilité des investissements de l'état liés à la lutte contre la pauvreté.

Au niveau du programme d'Appui à la promotion et à la vulgarisation des OMD

A la suite du sommet bilan des OMD qui a été organisé du 14 au 16 septembre 2005 à New York, l'une des principales recommandations invitait les pays en développement à élaborer une Stratégie Nationale de Développement (SND/OMD) suffisamment ambitieuse axée sur la réalisation des OMD.

Dans le cadre de cette initiative, le Gouvernement a sollicité en 2006, et obtenu l'appui technique et financier du PNUD, à travers le Projet d'Appui aux OMD. Ainsi, avec l'appui du PNUD-New York (RBA/MDG Team Support) et de l'équipe pays, le processus d'élaboration de la stratégie nationale de développement basée sur les OMD a démarré en Côte d'Ivoire à partir d'un atelier de formation des acteurs et parties prenantes à la méthodologie d'identification et d'évaluation des coûts pour atteindre les OMD. Cet atelier national de formation a favorisé une appropriation des fondements et méthodes d'évaluation des besoins et des coûts de l'ensemble des secteurs contribuant au développement. Avec l'appui des Experts du RBA/MDG, les participants (partie nationale et agences du SNU) se sont familiarisés à l'implémentation de neuf outils d'évaluation des coûts concernant les domaines de l'éducation, du développement rural, du genre, de la santé, de l'eau et assainissement, de l'énergie et aux routes.

Par ailleurs, plusieurs réunions d'information et de mobilisation des acteurs tant nationaux qu'internationaux ont été organisées de janvier à février 2007. Ceci a facilité la participation très active des Ministères clés dont celui (i) de la Production animale et des Ressources Halieutiques, (ii) de la Santé et de l'Hygiène Publique, (iii) du Commerce, des infrastructures Economiques, (iv) de la Lutte contre le Sida, (v) de l'Environnement et des Eaux et Forêts, (vi) de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle, (vii) de la Famille et des Affaires Sociales, (viii) de l'Education Nationales et (ix) de l'Agriculture, et également de certaines agences du SNU tels que l'UNFPA. L'adhésion de cette institution au processus s'est matérialisée par un appui financier et une présence effective à toutes les activités organisées. Par ailleurs, afin de maximiser les ressources humaines et matérielles, neuf Groupes de Travail Thématiques (GTT) dont les tailles ont varié entre 25 à 40 experts ont été mis en place. Ce sont au total 234 Experts nationaux qui ont effectivement pris part au processus d'élaboration de la SND.

A l'issu d'un processus qui a permis de faire le diagnostic des secteurs couverts par les OMD, l'identification des interventions, la mise en cohérence des interventions, le chiffrage des coûts et leur validation, s'est achevé par l'élaboration d'une stratégie nationale de développement basée sur les OMD. Pour y parvenir, le choix et la définition des axes stratégiques ont été définis. Ces principaux axes permettront de définir une vision partagée

de développement dans chacune des thématiques couvertes ou non par les OMD, et basées sur les orientations et politiques gouvernementales existantes. La finalisation de la rédaction du document est en cours.

Sur la base de cette stratégie élaborée en lien avec les OMD, l'élaboration du plan d'actions décennal indique les différentes actions à mener jusqu'à l'horizon 2015. De ce plan, un premier cadre des Dépenses à Moyen Terme (3 à 5 ans) sera élaboré pour la réalisation des OMD. Par ailleurs, dans le cadre de la relance du processus d'élaboration du DRSP, les résultats de la SND/OMD seront introduits dans le DRSP final.

En ce qui concerne la micro finance, le PNUD a accompagné avec l'appui du FENU le Ministère de l'économie et des finances et les autres acteurs dans l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la micro finance qui a été validé au cours d'un atelier qui s'est tenu à Yamoussoukro du 26 au 28 septembre. Cette stratégie élaborée à l'issue d'un diagnostic approfondi du secteur de la micro finance en Côte d'Ivoire aussi bien dans la zone gouvernementale qu'en zone centre nord ouest, a permis de dégager une vision déclinée comme suit : Doter le pays d'ici 2015 d'un secteur de la micro finance professionnel, viable, diversifié et innovant, assurant une couverture satisfaisante de la demande sur l'ensemble du territoire et intégré au secteur financier.

III.2.2. Appui aux communautés à la base

Dans le cadre de l'appui au développement et à la diversification des activités économiques et sociales au profit des populations, les interventions se sont concrétisées par plusieurs projets et programmes tels que le programme d'appui à la lutte contre la pauvreté en sa composante 3, le programme ABRIS, le projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par la diffusion de NERICA à travers le modèle CBSS en Côte d'Ivoire dans la période post crise, la composante micro-projet du Projet d'appui à la sécurité urbaine (PASU), le projet d'appui à la pérennisation des cantines scolaires et le projet FEM/ONG.

Au niveau du Programme d'appui à la lutte contre la pauvreté, ce sont dix huit (18) nouveaux projets qui ont été approuvés et qui sont en cours d'exécution au profit de 9511 nouveaux bénéficiaires directs. Ces projets sont exécutés dans plusieurs régions du pays avec l'appui des cinq (5) points focaux (Assistants opérationnels de terrain) déployés dans les zones Sud (Abidjan), l'Est (Bondoukou), l'Ouest (Daloa), le Nord (Korhogo) et le Nord-Ouest (Odienné). Ces projets portent au nombre de 100 les micro-projets communautaires financés dans le cadre du programme PALCP.

Ces financements sont renforcés par le partenariat avec le Fonds de Développement et de la Formation Professionnelle (FDFP) qui a permis d'effectuer des formations au profit de 15 organisations bénéficiaires du programme en divers modules relatifs aux techniques de production, organisation communautaires et gestion de projet dans les zones sud, ouest et nord-est. Les formations techniques ont été couplées d'appui en matière d'auto évaluation et d'évaluation assistée menée à travers les ateliers bilan qui ont débuté en 2006, pour les zones sud (Grand Bassam), nord (Korhogo) et ouest (Daloa), et qui se sont achevées en 2007 par la tenue de l'atelier de Bondoukou qui a vu la participation de 9 organisations des régions du Zanzan et du Moyen-Comoé.

Enfin, le PNUD est intervenu dans le cadre du projet pilote de renforcement des capacités de deux Organisations féminines de Korhogo, exécuté en partenariat avec plusieurs agences du

SNU (PNUD, PAM, FAO, UNICEF, ONUDI, ONUCI) et une ONG locale (ARK) sous le leadership de l'ONUDI.

En ce qui concerne, le programme ABRIS, l'accent a été mis sur l'achèvement de la mise en œuvre des projets en cours et la consolidation des acquis à travers le renforcement des capacités des organisations bénéficiaires et le suivi-évaluation. Ce sont 26 micro-projets qui ont touché 7 500 personnes déplacées avec une majorité de femmes, et l'appui aux populations hôtes. Le financement des projets approuvés au cours de l'année 2006, s'est poursuivi dans les cinq (5) zones d'intervention du Programme. Le renforcement des capacités des organisations, bénéficiaires visant à garantir une bonne exécution des projets financés et renforcer les dynamiques organisationnelles des OCB (Organisations Communautaires de Base) a été renforcé en partenariat avec le FDFP.

En outre, en vue d'améliorer les conditions de mise en œuvre du programme sur la base des leçons tirées et de contribuer ainsi à influencer le contenu des politiques pro-pauvres, une étude de capitalisation et de documentation des expériences a été réalisée. Elle a abouti à un document de capitalisation des meilleures pratiques qui permettra d'insuffler et d'adopter des pratiques les plus cohérentes en matière d'appui aux populations en vue de contribuer réellement à la réduction de la pauvreté.

Le projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par la diffusion de NERICA à travers le modèle CBSS en Côte d'Ivoire dans la période post-crise fait suite au projet pilote visant à promouvoir le modèle de développement des semences de riz Nerica au niveau des communautés. Les principales activités réalisées au cours de l'année 2007 concernent le renforcement des capacités des producteurs de semences et des facilitateurs devant permettre de suivre in situ les activités menées par les organisations communautaires de base.

Ce sont au total 1 493 bénéficiaires qui ont été formés à ce stade d'avancement du projet avec une proportion de: 1 283 femmes soit 85,93% et 210 hommes soit 14, 07%. Ceci confirme bien que le projet accorde une plage de choix aux productrices de semences. Ce projet constitue un bel exemple de système participatif, basé sur une approche qui optimise les formations des paysans, les connaissances endogènes et les réseaux ruraux de distribution. Il vise à rétablir la capacité du système semencier communautaire (CBSS) à travers une approche de l'offre - demande au niveau des besoins en semences en encourageant les groupes de femmes à s'approprier le système semencier communautaire CBSS et accroître ainsi la multiplication et la diffusion des Nerica et autres riz de plateau en vue de contribuer à assurer la sécurité alimentaire pendant la période post-crise.

Il faut relever également, que le PNUD facilite la mise en œuvre en qualité d'agence d'exécution de 5 projets financés par le FISDES (Fonds Ivoirien Suisse de Développement économique et social) pour un montant total de 2 016 021 000 FCFA, qui s'inscrivent dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. Il s'agit du projet de réalisation de 39 micro-projets communautaires qui s'inscrit dans le Programme National de Gestion des Terroirs et des Equipements Ruraux (PNGTER, financé par la Banque Mondiale), du projet de renforcement du système d'information humanitaire IMU/OCHA, du projet d'appui nutritionnel et médical mis en œuvre par 9 ONG, et du projet de transformation de la noix de cajou et du projet de reconstitution des ressources génétiques.

Le projet 39 micro-projets communautaires, a permis de réaliser 33 projets d'infrastructures sanitaires, scolaires et de commercialisation dans 34 villages des départements de Soubré, Daoukro, Bondoukou, Daloa, et Abengourou à savoir : 5 Ecoles de 3 classes, 16 logements de

maîtres, 3 cantines, 4 maternités rurales, 1 dispensaire rural, des logements d'infirmier et 2 marchés. Sur les 39 micro-projets, six projets ne sont pas encore achevés mais en cours de finalisation pour le premier trimestre 2008.

Le projet de renforcement du système d'information IMU réalisé par OCHA permet de mettre à la disposition d'acteurs humanitaires et de développement des informations géo-référencées en vue de faciliter le ciblage de leurs interventions. A ce titre plusieurs cartes à la demande ont été réalisées et des formations sur la gestion de l'information ont été organisées au profit de plusieurs ONG.

Le projet d'appui nutritionnel qui est en cours de réalisation par 9 ONG, vise à mettre à la disposition des populations vulnérables et des personnes malades, des infrastructures sanitaires et des programmes de nutrition qui facilitent leur prise en charge sanitaire.

Le projet de reconstitution des ressources génétiques est mis en œuvre par le CNRA et consiste à reconstituer les ressources génétiques des principales céréales et féculents consommés dans le pays qui sont totalement ou partiellement détruites du fait de la crise du pays ; ceci en vue d'assurer la sécurité alimentaire. Le processus de reconstitution est en cours par les chercheurs du CNRA dans les différentes régions du pays.

Le projet de transformation de noix de cajou vise à mettre à la disposition des communautés de 4 régions (Worodougou, Savanes, vallées du Bandama et Zanzan) de petite unité de décorticage de noix de cajou en vue d'assurer la transformation de profiter de la valeur ajoutée des produits transformés qui sont commercialisés à plus de 200% de la valeur brute. Ce projet constitue une véritable opportunité pour les femmes de ces régions en terme d'amélioration de leurs revenus à moyen terme.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre de l'expérience pilote de contextualisation des OMD au niveau local, trois micro-projets ont été sélectionnés et viennent de recevoir 50% des frais de financement représentant la première tranche des montants alloués.

Ce sont au total trois initiatives à la base d'élevage, de production de vivrier qui sont financées à hauteur de 15 077 200 FCFA.

Les financements octroyés aux populations doivent leur permettre de développer des activités génératrices de revenu, faciliter leur insertion socioprofessionnelle et améliorer leur condition de vie.

III.2.3. Education

Au cours des six dernières années, le secteur éducation est devenu un secteur clef de l'appui du PNUD en Côte d'Ivoire qui, pour le bureau, relève de la contribution à l'atteinte de l'OMD2 relatif à l'éducation primaire universelle. L'assistance du PNUD répond aux problèmes identifiés prioritairement au plan national dans les quatre domaines constitutifs de l'éducation, à savoir : le pilotage et la gestion ; la stimulation de la demande ; l'amélioration de la qualité et la restauration de l'offre. Complémentaires de ceux fournis par les autres agences du SNU et les partenaires, les appuis du PNUD s'inscrivent dans le cadre de l'Axe stratégique 1 de l'Objectif 2 du CCF 2003-2007, visant à contribuer à la réduction de la pauvreté.

Ces appuis multiformes se sont développés dans le domaine au point que l'institution est devenue l'un des principaux partenaires au développement intervenant dans ce secteur. Ces

appuis s'insèrent dans le cadre de la contribution à la sortie de crise, l'appui institutionnel et la participation au développement communautaire autour de l'école. Face aux défis inhérents à la situation de crise que traverse la Côte d'Ivoire depuis 2002 et conformément à son mandat, le PNUD a fait le choix de contribuer au redémarrage des activités scolaires, en apportant des réponses aux cibles particulièrement affectées par la crise, avec pour objectif d'assurer la scolarisation des enfants du primaire et du secondaire, dont 50% de filles. L'intervention du PNUD dans ce cadre est matérialisée à ce jour par des 3 projets d'appui complémentaires des initiatives nationales.

Il s'agit notamment des projets d'appui :

- au Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires (PIP/CS),
- à la Redynamisation du secteur éducatif (PARSE),
- Post-crise à la Restauration de l'Ecole (PARE)

Projet d'appui post-crise au comité de restauration de l'école

Ce Projet mis en œuvre depuis le 22/08/06 vise à appuyer le Comité de pilotage mis en place par le gouvernement, dans la mise en œuvre du Programme de restauration de l'école. Il privilégie le renforcement des capacités nationales d'analyse, de diagnostic, de suivi et d'évaluation. Ce projet qui fait suite au projet d'appui, mené conjointement avec l'UNESCO, ayant abouti à la formulation d'un plan d'action national pour la reconstruction/réhabilitation des enseignements en Côte d'Ivoire (PARRENCI), prévoit également d'aider le gouvernement dans la mobilisation et la gestion des ressources en faveur du système éducatif.

Ainsi, le PNUD a contribué à la rédaction du plan de restauration de l'école ivoirienne 2006-2008. De manière générale, les appuis fournis au niveau institutionnel ont permis de jouer un rôle de plaidoyer auprès du Ministère de l'éducation nationale pour coordonner et appuyer le plan de restauration. En outre, l'évaluation de l'expérience pilote de l'école intégrée visant l'extension de l'introduction des langues maternelles dans les cursus scolaires ivoiriens a été réalisée. Le projet a également contribué à faciliter la tenue des examens entre 2005-2007 dans les zones CNO par des missions de supervision.

Le Projet d'Appui à la redynamisation de l'école en zone ex-assiégée (PARSE) entièrement financé par l'Union Européenne, dans le cadre de son plan d'urgence, et exécuté par le PNUD depuis mai 2004, s'est poursuivi jusqu'à son terme, en mai 2007.

Les résultats de l'évaluation menée par une équipe externe ont confirmé qu'au cours des années scolaires 2005-2006 et 2006-2007, ce Projet, a eu pour effet de contribuer à l'effort déployé par la communauté internationale pour le redémarrage des activités scolaires dans les zones particulièrement affectées par la crise, notamment les quatre Directions Régionales de l'Education Nationale de Bouaké, Man, Odienné et Korhogo, afin d'assurer la scolarisation de 479 500 enfants du primaire et 82 400 du secondaire, de promouvoir de façon accélérée la scolarisation des filles et le renforcement des capacités du personnel d'encadrement pédagogique des enseignants du primaire, des capacités des DREN dans le domaine du suivi/évaluation ainsi que l'appui aux ONG intervenant dans le domaine de l'éducation.

La campagne de sensibilisation menée dans ces zones en partenariat avec l'UNICEF, la distribution de Kits scolaire a en effet fortement motivé les parents à envoyer leurs enfants à l'école, provoquant un afflux d'élèves nettement supérieur aux prévisions. Les évaluations ont démontré que les kits constituaient en effet le minimum nécessaire à un enfant pour suivre

avec profit l'enseignement dispensé, et une aide précieuse pour les ménages à faibles ressources. Ainsi, les parents estiment que ce dispositif devrait être maintenu et la mobilisation sociale accompagnée pour la prochaine rentrée.

Le Projet d'appui au PIP/CS

Le projet d'appui du PNUD s'est poursuivi dans le cadre du financement japonais mis à disposition pour la période 2003-2007. Comme les années précédentes, l'assistance du PNUD, conçue dans la perspective de l'intégration future des activités dans le Programme national, a permis la réalisation d'un ensemble d'actions visant à valider sur le terrain, les hypothèses ayant présidé la formulation du Programme national, à structurer le cadre institutionnel et organisationnel de ce Programme aux plans : national, régional et local, tout en renforçant les capacités de base de la Direction des Cantines Scolaires, ainsi que des structures décentralisées devant être impliquées, et à mobiliser des ressources en vue de son extension.

A ce jour, à travers le projet d'appui du PNUD, dans l'Ouest (Man et sa région), 101 groupements de production ont été identifiés pour 101 microprojets agricoles financés, représentant 737 ha de cultures maraîchères et vivrières réalisées. Une population cible de 8 937, encadrée par 5 opérateurs de formation a bénéficié de ce premier volet du projet. Le second volet, que constitue la mise en place des micro-projets d'élevage pour les mêmes groupements, est en phase de démarrage avec la sélection de 07 opérateurs d'appui formation pour la réalisation des fermes et le renforcement des capacités techniques des bénéficiaires. En plus de cet appui direct, les animateurs ruraux du PNUD apportent une assistance technique à la partie nationale (Direction Nationale des Cantines Scolaires) portant sur l'encadrement de 200 groupements en zones sud, et ce toujours dans le cadre du financement japonais. L'émergence des organisations associatives et leur engagement autour de l'approvisionnement de ces cantines scolaires contribuent efficacement au renforcement de la position et du statut des catégories les plus vulnérables au niveau de l'échiquier villageois (les femmes notamment). Avec l'appui du projet, et sur financement de l'Union Européenne, 200 autres cantines sont en cours de pérennisation dans les zones CNO. Ceci s'est traduit par la pré-identification de 200 groupements villageois qui se traduira par l'identification, le financement et l'encadrement de 200 micro projets agricoles pour la réalisation de 1345 ha de production, pour une population bénéficiaire de 22 875 personnes, dont 85% de femmes. Le projet a également permis la formation de 2 039 Directeurs des écoles des zones concernées en gestion pédagogique des établissements scolaires, et en gestion des cantines. De plus, au-delà de ces contributions le PIP/CS dispose d'autres financements directs issus de différentes sources (Etat, PAM, Japon, parents d'élèves, FDFP...). Un fait marquant a été la coopération Sud- Sud engagée avec le Togo et l'intérêt manifesté pour d'autres pays de la sous- région à reproduire l'initiative, notamment le Cap-vert. Les atouts présentés par le Projet, tant dans son exécution que sa gestion, ont contribué à de bonnes performances, positionnant le projet comme un facteur important pour la mobilisation de ressources et une réelle contribution à la préparation de la sortie de crise. Ainsi le projet a pu mobiliser un apport complémentaire de l'UE.

Au-delà des cantines scolaires, depuis sa mise en œuvre, le projet a démontré ses capacités à dépasser la simple fonction d'alimentation en milieu scolaire pour remplir une fonction à la fois économique et sociales qui s'inscrit dans un contexte plus global de promotion des ODM, lutte contre la pauvreté et planification participative locale au bénéfice de la décentralisation.

III.2.4. VIH/SIDA et autres pandémies

Les interventions du PNUD dans le domaine se sont poursuivies à travers la mise en œuvre du projet d'appui institutionnel au Ministère en charge de la santé et celui au Ministère de la lutte contre le Sida. De même, des appuis à la coordination des interventions et à la relance des programmes nationaux de lutte contre les pandémies de l'heure, auxquels s'ajoutent les activités résiduelles financées par le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, ont été menés dans le cadre du renforcement de la réponse nationale face à ces épidémies.

Au niveau de l'appui institutionnel au Ministère de la Lutte contre le Sida

Depuis 2004, le PNUD appuie les actions du Ministère de la Lutte contre le Sida à travers le projet d'appui institutionnel. Le projet s'inscrit dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre des 3 principes clés, particulièrement au niveau de la mise en place d'un cadre unique d'interventions et de la coordination. Cet appui est réalisé conjointement avec l'ONUSIDA et les autres agences du Système des Nations Unies, ainsi que les autres partenaires au développement.

Pour l'année 2007, le projet a permis de soutenir les actions de plaidoyer, de mobilisation de ressources et d'échanges d'expériences (Rwanda et Burundi), initiées par le Ministère de la Lutte contre le Sida en vue de faciliter la mise en œuvre du Plan National Stratégique de lutte contre le SIDA 2006-2010 et de renforcer le cadre de coordination des ressources mobilisées auprès du Fonds Mondial. Les interventions ont également contribué au renforcement des capacités du Ministère et des acteurs nationaux en charge de la coordination de la lutte contre le SIDA à travers la formation à la planification et la Gestion Axée sur les Résultats. Par ailleurs, ce renforcement s'est traduit par le don d'équipements et de matériels de travail.

Appui institutionnel au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Le projet d'appui institutionnel au MSHP s'inscrit dans le cadre de l'appui à la relance des programmes nationaux de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme dans un contexte de post-crise. Il a été initié pour contribuer principalement au renforcement de capacités de ces programmes et à la mobilisation de ressources dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Fonds Mondial.

Au cours de l'année écoulée, les appuis ont contribué à l'élaboration des projets de plan de réforme du PNPEC et de plan harmonisé national des interventions de prise en charge médicale des personnes infectées et affectées par le VIH (PIAVIH) qui ont été mis à disposition du MSHP. De plus, le projet a permis de contribuer à l'élaboration de la proposition nationale soumise à la 7^{ème} session d'appel à propositions du Fonds Mondial en vue de mobiliser des ressources additionnelles pour appuyer le renforcement de la réponse nationale à la pandémie du VIH/Sida en Côte d'Ivoire.

Contribution du Fonds Mondial au renforcement de la réponse nationale face au VIH/Sida

Le projet de renforcement de la réponse nationale face au VIH/Sida initié depuis novembre 2003 et bénéficiant de la subvention du Fonds Mondial, s'est poursuivi avec beaucoup de difficultés à travers ses divers axes d'intervention que sont la mobilisation communautaire, le conseil dépistage volontaire (CDV), la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME), l'accès aux soins pour les PIAVIH, le renforcement des capacités et le suivi-évaluation.

Le PNUD a continué d'assurer l'administration de la Phase 2 du projet jusqu'au 30 juin 2007, date à laquelle les responsabilités ont pris fin au bénéfice d'un nouveau Réciendaire Principal désignée par le Fonds Mondial, et confirmée par le CCM Côte d'Ivoire le 07 Mai 2007. Malgré le renouvellement de la convention avec le Fonds Mondial pour l'exécution de la Phase 2 du projet le 13 septembre 2006, les activités n'ont pu être correctement réalisées.

Parmi les difficultés rencontrées, on compte entre autres la non mise en œuvre du Plan d'approvisionnement en produits médicaux et autres acquisitions soutenant les activités de prévention et de prise en charge du VIH/Sida du fait de son approbation tardive (mars 2007) par le Fonds Mondial, la non-satisfaction de la conditionnalité liée au recouvrement et la gestion des fonds recouverts auprès des patients bénéficiaires du traitement par les ARV, dont la responsabilité incombe au Ministère en charge de la santé.

Toutefois, les activités qui ont pu être menées ont permis de distribuer plus 10 millions de préservatifs masculins. De même, plus de 126 000 clients pour le test du VIH ont été dépistés et plus de 21 000 personnes vivant avec le VIH mises sous traitement ARV au niveau des centres de prévention et de prise en charge soutenus par le Fonds Mondial, mais ayant enregistré également la contribution d'autres partenaires tels que PERFAR, OMS etc. en plus de la contribution du gouvernement

Des dispositions sont en cours pour le transfert effectif des responsabilités au Principal Réciendaire et la clôture du projet au niveau du PNUD.

Contribution du Fonds Mondial au renforcement de la réponse nationale face à la tuberculose selon la stratégie DOTS (Directly Observed Treatment Strategy)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du projet financé par le Fond Mondial, la collaboration PNUD-Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) futur Principal Réciendaire, a permis de contribuer à la réponse nationale face à la tuberculose.

Au terme du second trimestre de la quatrième année d'exécution (au 30 septembre 2007), le projet a enregistré plus de 55 000 malades dépistés. La détection des nouveaux cas à frottis positif a conduit à une atteinte de 87% de l'effectif de cet indicateur avec 94 centres de diagnostic et de traitement fonctionnels (100% d'atteinte de cet indicateur). Le nombre de malades guéris était de 4627 sur 6153 attendus soit un taux de réalisation de 93% de cet indicateur. Les facteurs qui entravent son augmentation sont entre autre le taux élevé de décès et le taux d'abandon du traitement de plus de 10% surtout dans les zones Centre, Nord et Ouest du pays.

Le processus de transfert des responsabilités du projet au PNLT est en cours. L'évaluation approfondie du PNLT par le Fonds Mondial a été réalisée et les conclusions ont été transmises au PNLT le 16 août 2007. Des dispositions devront permettre de renforcer les capacités du PNLT afin de lui permettre de pleinement jouer son rôle de Réciendaire Principal d'ici mars 2008.

Au niveau de l'appui aux communautés, un projet pilote de prise en charge nutritionnelle des enfants infectés par le VIH/SIDA par le développement d'activités de sécurité alimentaire a été entrepris en partenariat avec d'autres organismes de développement dont la principale est Helen Keller International, initiatrice du projet. Initialement prévu pour démarrer en mars 2007, c'est finalement en octobre qu'il a été amorcé. Ce projet est en cours d'exécution dans les zones d'Akoupé, de Danané, de Gagnoa, d'Issia, de Yamoussoukro, et de Bouaké.

III.2.5. Environnement et gestion des ressources en eaux

Le PNUD apporte son appui à la mise en œuvre de programmes et projets qui visent à protéger la diversité biologique, à atténuer les changements climatiques, la dégradation des sols/désertification et à prévenir la pollution des eaux internationales tout en créant, pour les populations, des conditions susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie. De ce fait le bureau intervient le programme ANCR, celui du FEM micro financement et le projet GIRE (Gestion intégrée des ressources en eaux)

En ce qui concerne le programme FEM/Micro financement une assistance technique et financière est fournie aux ONG et organisations communautaires pour des projets de protection de l'environnement qui améliorent également le bien-être et la qualité de vie des populations.

Trente (30) projets dans les domaines de la conservation de la biodiversité, de la dégradation des terres arables, la réduction de la consommation excessive du bois de chauffe et de la promotion de l'électricité solaire comme une voie complémentaire à l'électricité conventionnelle ont été financés et sont en cours d'exécution.

Les ateliers annuels de formation à la formulation des projets ont contribué pour une part importante au renforcement des capacités de ces organisations à concevoir et exécuter des projets au profit de la population. Par ailleurs, les actions de plaidoyer menées par l'équipe du Micro FEM/PNUD ont permis d'atteindre des niveaux élevés de cofinancement et la constitution d'un réseau des bénéficiaires. Enfin, l'année 2006 a été marquée par la parution d'une édition du bulletin d'information du micro-fem « Communautés locales et environnement mondial » et aussi par la publication du livre intitulé « Communautés Locales et Gestion Durable Des Energies en Afrique : Cas de la Côte d'Ivoire »

Le programme travaille actuellement au renforcement des acquis et à leur pérennisation au niveau des communautés bénéficiaires. Un atelier a été organisé en mai 2007 pour proposer un schéma de renforcement institutionnel du programme.

Le budget de l'année 2007 a été mis en place en octobre dernier. Ce qui implique que la majorité des projets prévus pour l'année 2007 seront mis en œuvre en 2008.

Au niveau du projet ANCR, les principales actions menées ont consistés en l'utilisation de l'expertise nationale pour la formulation et la soumission de nouveaux projets dans le cadre des nouvelles dispositions d'allocation des ressources du FEM. Dans cette optique, 3 projets ont été soumis dont 1 relatif à la biodiversité et 2 relevant de la thématique liée aux changements climatiques

En matière de gestion des ressources en eaux, le projet GIRE qui fait suite au projet - PNUD/FEM CIV10 000 13 132 « lutte contre les végétaux aquatiques envahissant les plans d'eau pour améliorer / restaurer la diversité biologique » (projet VAE), dont il en constitue la phase de consolidation, a contribué à la réduction des populations de salade d'eau, de Jacinthe d'eau et de fougère d'eau à partir d'une combinaison de la gestion intégrée des bassins versants et la lutte biologique à base d'insectes.

Les actions en faveur de la consolidation et de la pérennisation des produits des principaux objectifs spécifiques de ce projet ont porté, notamment, sur la lutte biologique, la gestion intégrée des ressources en eau (amélioration des connaissances scientifiques et techniques, participation des acteurs avec en particulier l'animation de 40 comités locaux installés à cet

effet), le suivi de l'état d'invasion des plans d'eau par les végétaux aquatiques et le suivi des espèces clés de la biodiversité.

La capitalisation des acquis et les activités de mobilisation de ressources additionnelles ont connu des avancées intéressantes notamment au niveau du gouvernement et du CIAPOL. Ainsi, l'Etat de Côte d'Ivoire a consenti à acquérir une excavatrice amphibie pour d'une part, le contrôle mécanique des plantes aquatiques en appui de la lutte biologique (dans tous les cas où celle-ci n'est pas applicable), et d'autre part, pour des travaux de dépollution de sites contaminés.

En outre, des appuis ont été faits au Partenariat National de l'Eau de Côte d'Ivoire (PNECI) qui constitue une plate forme de plaidoyer et de formation des acteurs en matière de gestion des ressources en eau, dans le cadre de son programme de formation des acteurs locaux sur la question de gestion intégrée des ressources en eau. Ainsi un atelier de formation des collectivités décentralisées et acteurs locaux est envisagé en vue d'intégrer de façon effective la question de gestion des ressources en eau dans les plans de développement locaux. Par ailleurs, dans le cadre de l'appui aux communautés, le programme ABRIS a facilité la réhabilitation d'une vingtaine de pompes villageoises dans la région du Worodougou auxquels s'ajoutent les 280 réalisés en 2006, en partenariat avec la Direction de l'Hydraulique Humaine.

III.2.6. Genre

En plus de continuer à être abordé de façon transversale dans la mise en œuvre du Programme de pays, en 2007, le genre a fait l'objet d'actions spécifiques qui ont été mises en œuvre pour continuer d'améliorer les réponses et les impacts des actions de sortie de crise du PNUD en Côte d'Ivoire.

L'appui institutionnel au bénéfice de la Direction de l'Egalité et de la Promotion du Genre (DEPG), créée par le gouvernement en 2005, s'est poursuivi avec une mission internationale qui a permis de définir les rôles et missions de la nouvelle Direction. Il est à noter que plusieurs recommandations formulées par la mission sont en cours de mises en œuvre par le gouvernement et que la mission a notamment contribué à la mise en place des cellules genre, et à la formation en genre du personnel de ces cellules, au sein des ministères sectoriels.

Le projet d'appui à la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont les ressources ont été mobilisés auprès du Fonds Thématique Fiduciaire pour la Gouvernance, a permis de renforcer l'équipe de la DEPG, par le renforcement des capacités de son personnel et la mise à disposition d'une experte nationale en appui à la Direction dans ses activités de coordination, de formulation, de mise en œuvre et de suivi/évaluation des activités en faveur du genre au plan national. Une autre activité appuyée par le PNUD ayant contribué au renforcement de la DEPG est l'appui fourni à travers le « Projet pour le renforcement du cadre national de lutte contre les violences selon le genre », qui en 2007 a entrepris de mettre des fonds à disposition pour compléter l'extension de l'étude sur les violences selon le genre, une initiative du gouvernement appuyée principalement par l'UNFPA. Une autre contribution du PNUD a permis de rendre fonctionnel, le centre d'excellence pour les femmes dans la région de Man particulièrement affectée par le conflit, abrité dans un bâtiment mis à disposition par le Conseil Général et la Préfecture de Man. Le centre géré par l'ONG IFS a démarré ses activités en 2006-2007, au terme de 6 mois de travaux de réhabilitation et d'équipements, qui sera officiellement inauguré avant la fin de

l'année. Outre le renforcement des capacités de la DEPG, ce projet a contribué au renforcement des connaissances nationales en genre, ainsi qu'à la vulgarisation de son contenu et de ses implications, en vue de son appropriation et sa mise en œuvre par les divers acteurs du développement : gouvernement, société civile notamment Autorités politiques, administratives, judiciaires, religieuses et traditionnelles et populations locales. Par ailleurs, une autre initiative en cours permet de faciliter l'émergence d'une coalition des organisations féminines pour contribuer à une meilleure prise en compte de leurs intérêts dans les processus de sortie de crise, notamment l'APO. Le PNUD a de plus fourni des appuis à des actions préparatoires pour la participation des femmes aux processus électoraux à travers l'organisation de 3 ateliers régionaux, activités mises en œuvre avec l'ONG internationale « Search For common Ground », à Guiglo, Bouaké et Abidjan. Un second projet pour la participation des femmes aux processus électoraux a également été soumis dans ce cadre à la Norvège qui a donné son accord de financement. Enfin, c'est à travers ce programme que le PNUD a facilité la mise en place d'un sous-bureau de l'UNIFEM en Côte d'Ivoire, opérationnel depuis octobre 2007.

En outre la problématique genre a été de façon effective prise en compte dans les programmes de lutte contre la pauvreté (PALCP, ABRIS, NERICA etc.). De même, le projet de Pérennisation des cantines scolaires est considéré comme un « best practice » en matière de genre, en ce sens qu'il intègre l'approche genre à toutes les étapes du cycle programmatique.

III.3. Post-Crise

Les actions d'appui aux programmes et projets post-crise du PNUD en Côte d'Ivoire s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie intégrée basée sur trois axes majeurs d'intervention : a) le Rétablissement de la Sécurité (DDR et Armes Légères) ; b) l'appui à la reconstruction, Réinsertion/Réintégration et Réhabilitation (« Rs ») ou Réhabilitation Communautaire (RC) ; c) l'appui à la Réconciliation nationale et la Cohésion sociale. Les actions en 2007 visaient à réduire les risques de conflit et à consolider la paix, restaurer les fondements du développement à travers le relèvement post-conflit, l'appui à la lutte contre les armes légères, et enfin le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants. Les résultats majeurs obtenus se déclinent comme suit :

Concernant la contribution à la mise en œuvre du programme de reconstruction nationale assuré à travers le redéploiement de l'administration, le Comité National pour le Redéploiement de l'Administration (CNPRA) a vu ses capacités humaines et institutionnelles renforcées à travers la mise à disposition d'un Expert National au sein de cette structure pour aider à la mise en œuvre du Programme National du Redéploiement de l'Administration. Cette assistance technique a particulièrement traité à (i) la réhabilitation des bureaux et des résidences des autorités préfectorales ainsi que des écoles et centres de santé à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, dans les localités de Gbapleu (Dpt Duékoué), Ziaglo (Dpt Bolequin), Bloléquin, Méo (Péhé) et Bakoubly (Dpt Toulepleu) pour lesquels plusieurs missions d'identification et d'évaluation des édifices à réhabiliter ont été initiées. Les bâtiments concernés devraient être effectivement réhabilités avant la fin de l'année 2007, les appels d'offres pour la réhabilitation ayant été lancés depuis le mois d'août. De plus, (ii) l'appui a visé le renforcement des capacités des cellules « Communication » et « Appui extérieurs » du CNPRA à travers l'acquisition d'équipements audiovisuels, de communication multimédias et informatiques pour la réalisation de campagnes d'information et de sensibilisation en direction des fonctionnaires et agents de l'Etat. Ces équipements permettront à la structure en charge du

redéploiement de l'administration d'être pleinement opérationnel. Le financement du budget de 870 445 \$ a été assuré par le Gouvernement de la Suède à travers le PNUD.

Dans le cadre du programme de réintégration complète et durable pour les personnes déplacées internes et les ex-combattants, les résultats attendus concernaient (i) l'appui aux personnes déplacées internes et les victimes de guerre, et (ii) l'appui au programme de réintégration communautaire visant particulièrement les femmes affectées par le conflit. A cet effet, le Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre (MSVG) a bénéficié d'un appui du PNUD à travers un financement du Gouvernement de la Suède à hauteur de 580 475 \$ pour l'appui au retour de 4000 Personnes Déplacées Internes (PDI) et victimes de guerre dans leurs zones d'origine. De la sorte, les capacités du Ministère ont été renforcées par la mise à disposition au sein du Ministère d'un Expert National des questions de déplacements internes. Plusieurs autres activités en appui au MSVG ont été réalisées sur le courant de l'année 2007. Notamment, l'organisation d'un séminaire d'appropriation nationale sur le projet d'appui au retour volontaire et à la réinsertion durable des PDI dans leurs zones d'origine et à la constitution d'une base de données desdits bénéficiaires. En outre, le PNUD a assisté le Ministère pour la formulation d'un plan d'action de la « phase pilote » du projet pour le retour de 1000 PDI et la réalisation de deux études de départ au centre (Bouaké) et à l'ouest (Duékoué, Guiglo, Bloléquin et Bangolo).

S'agissant de l'appui au programme de réintégration des personnes et groupes vulnérables, le PNUD a appuyé, à travers un financement du Gouvernement de la Suède à hauteur de 140 000 USD et en étroite collaboration avec l'ex-PNDDR/RC, des activités de réhabilitation communautaire à travers le Centre d'Excellence pour les Femmes à Man qui existe depuis 2006 et qui est tenue par une ONG locale IFS (International Friendship Service). Les activités réalisées sont celles liées à l'information, à la sensibilisation sur les droits humains et sur les violences faites aux femmes ainsi que des activités d'identification des personnes et groupes vulnérables en collaboration avec d'autres agences du SNU. L'ONG a apporté une assistance en semences, counseling aux groupements de femmes identifiées dans 133 localités de la région des 18 montagnes.

Le programme de coopération a appuyé l'ex-PNDDR/RC pour l'organisation d'un atelier de capitalisation afin de développer une meilleure synergie entre les différents partenaires et les structures agissant dans le domaine de la Réhabilitation Communautaire et de bâtir une approche post crise spécifique à la Côte d'Ivoire. Les résultats de cet atelier sont disponibles et méritent d'être exploités. En outre, le PNUD a financé l'organisation de la table ronde du Ministère de la Reconstruction et de la Réinsertion pour la formulation d'une stratégie de réinsertion et de reconstruction. Du fait du non démarrage effectif du processus DDR en général, les activités du volet « R » du programme national n'ont pu être mises en œuvre dans l'ensemble.

Des progrès sensibles ont été réalisés dans le cadre de la campagne nationale d'information et de sensibilisation sur les dangers des armes légères et de petit calibre. Pour un budget disponible de 590 000 USD à travers des fonds du Gouvernement du Danemark, le PNUD a appuyé le Gouvernement, notamment la Commission Nationale (COMNAT) de Lutte contre la Prolifération et la Circulation illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) en Côte d'Ivoire, à formuler une stratégie d'information et de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation et de l'abus des armes légères en direction des populations civiles. Cette stratégie devait permettre le démarrage en 2007 d'une campagne nationale à travers média et presse et autres canaux sur l'ensemble du territoire nationale pendant 6 à 9 mois. A cet effet, le PNUD a mis en place un Groupe de Travail Elargi (GTE) composé de la Primature, de

l'Assemblée Nationale, des différents ministères et structures nationales (ONG, OSC) techniques concernés et des Agences du Système des Nations Unies qui ont activement participé à la formulation de cette stratégie de campagne. De plus, une enquête sur la perception des dangers de l'utilisation et de l'abus des armes légères a été réalisée. Cette enquête - aujourd'hui disponible - a été réalisée dans les localités d'Abidjan et environ, avec la collaboration de la Faculté de Criminologie de l'Université d'Abidjan. Elle sera la base pour le ciblage du publique lors du démarrage de la campagne en début d'année 2008.

Le Bureau Pays a également facilité la participation du Président de la Commission des Armes Légères à plusieurs conférences, colloques et séminaires sur les Armes Légères en dehors de la Côte d'Ivoire.

La non réalisation des certaines activités clés dans le cadre de la lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères en Côte d'Ivoire est en grande partie liée à la non existence officielle de la Commission. Depuis 2005, le PNUD a fait plusieurs plaidoyers de haut niveau dans ce sens auprès du Gouvernement. A ce jour, la Commission n'est toujours pas en place. Ce qui rend difficile l'appui dans la mise en œuvre concrète d'activités connexes liées à la lutte contre les armes légères.

Concernant le DDR, pour un budget d'environ 85 000 USD disponible pour l'appui à la réhabilitation des sites DDR, le PNUD, à travers les fonds du Gouvernement Japonais, a appuyé la réhabilitation et la relocalisation du siège du Centre de Commandement Intégré (CCI) à Yamoussoukro. Par ailleurs, depuis sa création, une assistance est apportée au CCI à travers une expertise technique par la mise à disposition de deux Experts DDR financés sur les fonds de la Commission Européenne (1 300 000 Euros) destinés à l'appui au processus DDR et de sortie de crise. Ainsi, les capacités du CCI ont été renforcées en termes de formation sur les standards de mise en œuvre du programme national de DDR, ainsi que la formulation des stratégies d'intervention et la conduite des opérations DDR.

D'autres résultats réalisés sont relatifs à l'appui apporté à l'ex-PNDDR/RC pour le financement de l'organisation des journées de réconciliation des populations autochtones, allogènes et étrangères du département de Toulepleu en mars 2007. En ce qui concerne l'appui au volet de la réconciliation nationale et du renforcement de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire, deux organisations de la société civile, la LIDHO et le CINOD ont bénéficié d'une assistance financière du PNUD pour l'organisation, respectivement des journées de la pauvreté et de la campagne de paix et d'ateliers de réconciliation.

Le PNUD s'est engagé, au cours de l'année 2007, dans des appuis à la communication gouvernementale, à l'identification, aux élections et aux activités des audiences foraines à travers des financements de l'Union Européenne. A cet effet, une assistance technique composée de différents experts nationaux et internationaux a été mise à la disposition de la CEI et de la Primature.

IV. GESTION ET SITUATION FINANCIERE

Le processus de concertation continue et de réflexion autour des aspects substantifs s'est renforcé et également étendu aux questions de gestion et d'opérationnalisation des programmes et projets.

En effet, les programmes et projets sont conçus en consultation avec le gouvernement et les autres partenaires. Les structures bénéficiaires des programmes et projets ont assuré le leadership et piloté les différents processus de formulation en vue de leur appropriation. Par ailleurs, les mécanismes d'appréciation et d'approbation des projets/programmes ont été renforcés et le Comité Local d'Examen a été élargi à la société civile (ONG), etc. afin de bénéficier de leur expertise.

L'adoption de l'exécution nationale (NEX) comme modalité privilégiée de mise en œuvre du Programme couplée à la provision des services d'appui au NEX par le PNUD, a permis d'intégrer les programmes et projets au sein des institutions nationales et d'en améliorer la mise en œuvre, quoique quelques difficultés persistent encore. Là où c'était nécessaire, l'on a recouru à la mobilisation des capacités techniques des agences du SNU dans les domaines pointus où une expérience et une expertise confirmée étaient nécessaires (Sécurité urbaine, Cantines scolaires, DDR...).

IV.1. Situation budgétaire des projets approuvés sur la période 2003-2007 (en millions de USD)

Au cours de la période 2003-2007, l'ensemble des budgets approuvés dans le Cadre de Coopération de Pays s'élève à 91,4 millions de dollars US. Nous avons pu exécuter des projets pour un montant total de 64,1 millions de dollars sur cette période, soit un taux d'exécution 70%.

Année	2003	2004	2005	2006	2007
Budgets approuvés	5.1	29.8	24.6	15.4	16.4
Budgets exécutés	4.8	15.6	20.4	13.3	10.0
Taux d'exécution	94.11%	52.55%	82.93%	86.36%	61%

IV.2. Exécution budgétaire du programme 2007 (en dollars US)

Au cours de l'exercice 2007, les ressources disponibles pour conduire le Programme s'élevaient à 23,16 millions. Des budgets ont été approuvés pour 16,4 millions. Le tableau ci-dessous résume la situation budgétaire par portefeuille; le détail par projets figure en annexe.

Axes	ressources disponibles (en dollars)	Budget de l'exercice (en dollars)	Montants exécutés au 15 novembre 2007	Taux d'exécution	
				% ressources	% budget
Gouvernance institutionnelle	4 275 818	4 241 998	3 297 598	77 %	78%
Développement local, Education & Genre	3 440 119	2 680 447	1 648 005	48 %	61 %
VIH/SIDA et autres pandémies	2 564 458	1 104 778	727 498	28 %	66 %
Lutte contre la Pauvreté	2 991 247	3 108 122	2 348 402	79%	76 %
Post crise et DDR	9 792 464	5 201 997	1 930 796	20 %	37 %
Environnement	100 000	86 200	74 698	74 %	86%
TOTAL	23 164 106	16 424 343	10 026 997	43 %	61 %

A la mi-novembre, sur un montant total de budgets approuvés d'environ 16,4 millions de \$, le taux d'exécution global des projets s'élève à 61 % soit 10,026 millions \$. Par rapport aux ressources dont disposait le Programme pour la période, ce taux se situe aux alentours de 43%. Plusieurs projets engagés dans la gestion de la période post-crise tels que le DDR et les élections n'ont pu se réaliser. De plus, on note les difficultés préalablement liées à la mise en œuvre de la phase 2 du projet de renforcement de la réponse au VIH financé par le Fonds Mondial, puis le transfert des responsabilités de Réciendaire Principal de ce projet.

Au cours de l'exercice, plusieurs nouveaux projets ont été mis en place dans divers domaines. En ce qui concerne les domaines d'intervention, la Lutte contre la Pauvreté avait programmé des activités pour un budget total de 3,195 millions \$. Le taux d'exécution budgétaire est de 76 %. Cependant il est à noter que des ressources additionnelles destinées aux micro-projets communautaires et provenant de notre partenaire FISDES (Fonds Ivoir-Suisse de Développement Economique et Social) ont été mises en place de façon progressive ; cela a, par moment entraîné des retards dans l'exécution des dépenses.

Concernant la protection de l'environnement, en l'absence de partenaires, toutes les activités ont été financées sur les ressources propres du PNUD pour environ 74 698 \$ sur un budget total de 86 200\$.

L'Appui à la Gouvernance institutionnelle avait prévu des activités pour un montant total 4,24 millions \$; à ce jour, le taux d'exécution est de 78%, soit 3,241 millions \$. Le PASU qui est un projet essentiel du portefeuille a connu un ralentissement d'activités du fait du retard accusé par la CTB pour la libération de la dernière tranche de sa contribution. Les discussions avec l'Union Européenne pour le financement des Elections n'ont pas encore abouti à la signature d'une convention de financement.

Dans le cadre de la gestion de la cohésion sociale, du DDR et post-crise, les ressources disponibles s'élevaient à 9, 792millions \$ (plus du tiers des ressources totales du programme). Mais en raison de divers obstacles pour la mise en œuvre de ces volets du programme, seul un montant total de 5,201millions a pu être programmé pour couvrir 13 projets. Au 15 novembre 2007, le montant total des dépenses s'élève à 1,930 millions \$; soit un taux d'exécution de 37 % par rapport au budget et 20 % par rapport aux ressources disponibles.

Au total, les ressources programmées par le PNUD pour l'appui à la Côte d'Ivoire pour l'année 2007 s'élèvent à 16,4 millions \$ soit près de 8 milliards FCFA. A la mi-novembre, les activités exécutées par les projets mis en place s'élèvent à 10,026 millions \$ soit un taux de réalisation de 61%.

IV.3. Mobilisation des ressources

Au cours de l'exercice 2007, le Bureau du PNUD Côte d'Ivoire a réussi à mobiliser auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux et des Bureaux Spécialisés du PNUD notamment le Bureau de Prévention des Crises et de Relèvement (BCPR) et le Bureau du Partenariat, plus de 9 millions \$.

Donateurs bilatéraux :	5 040 078 \$
Belgique (Gouvernement)	201 623 \$
Suède	1 285 567 \$
Japon	1 116 553 \$
Norvège	769 230 \$
Suisse (Gouvernement)	105 682 \$
Fonds Ivoirien-Suisse (FISDES)	959 092 \$
Fonds de Développement Ivoirien-Belge	602 331 \$
Donateurs multilatéraux :	213 633 \$
Fonds Mondial VIH/SIDA	213 633 \$
Fonds BRSP et BCPR	3 747 360 \$
BRSP (Peacebuilding)	700 000 \$
BCPR (projet PARC approuvé)	3 047 360 \$

V. DIFFICULTES MAJEURES

La mise en œuvre du programme s'est effectuée dans un environnement difficile avec la situation de ni paix ni guerre qu'a connu le pays. Cette situation n'a pas favorisé l'exécution de certains volets liés notamment aux activités de DDR pour lesquelles, il faut le souligner, le PNUD avait mobilisé d'importantes ressources auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux tels que la France, l'Union Européenne, le Japon, la Belgique, le Danemark, la Norvège et la Suède, la Coopération Française etc.). Une telle situation a mis le Bureau dans une position délicate dans la mesure où, elle a eu un impact négatif sur le taux d'exécution et, partant des difficultés pour la mobilisation de nouvelles ressources nécessaires pour l'accompagnement de la mise en œuvre des projets post-crise. En outre le faible taux d'exécution a placé le PNUD Côte d'Ivoire parmi les pays à faible taux d'exécution entraînant ainsi une baisse des allocations du PNUD qui sont basées sur la performance du pays en matière d'exécution. Ce qui n'a pas permis de faire face aux nombreux besoins au niveau des projets mais a occasionné au contraire des réductions budgétaires pour certains projets dont les ressources principales proviennent des fonds propres du PNUD.

Seuls quelques projets ont pu mobiliser de ressources financières auprès de l'Etat (22 millions pour le PALCP par exemple). De même, on note les lenteurs dans les procédures du PNUD et du Gouvernement en matière d'établissement des conventions et les acquisitions des biens et services.

Les principales difficultés au niveau de la thématique pauvreté se rapportent aux difficultés de mobilisation de ressources pour faire face aux nombreux besoins des populations. On note par ailleurs, des retards dans les décaissements de fonds et la mobilisation tardive des contreparties nationales. Au niveau des communautés, on note la faible capacité organisationnelle et de gestion des organisations communautaires qui dénote que les appuis restent insuffisants.

Concernant les activités de sortie de crise, depuis la signature de l'APO et suite aux changements institutionnels intervenus, l'inexistence d'un modus operandi du programme national de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants et des ex-miliciens n'a pas permis de réaliser les activités planifiées du PNUD dans ce domaine. De plus, le programme opérationnel du service civique qui doit constituer la trame même de la Réinsertion et de la Réintégration, n'est toujours pas connu des partenaires qui souhaitent appuyer ce processus.

Outre, le nombre exact des bénéficiaires qui doivent être pris en compte dans le cadre du programme national de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (PNDDR) n'est à ce jour toujours pas officiellement disponible. Ce qui rend difficile d'une part, l'utilisation des ressources financières déjà disponibles et d'autre part la mobilisation de ressources supplémentaires pour l'appui au processus DDR.

Par ailleurs, le cadre institutionnel et d'actions des structures telles que le CCI, le PNRRC, le Ministère de la Reconstruction et de la Réinsertion mérite d'être clairement défini (« qui fait quoi » dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et de la réhabilitation communautaire?), ceci afin de faciliter l'appui des partenaires au développement et du PNUD auprès des structures nationales.

Au nombre des difficultés rencontrées, il faut souligner que depuis la signature de l'APO et suite aux changements institutionnels intervenus, le modus operandi du programme national de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants et des ex-miliciens n'est pas connu des partenaires et du PNUD. De plus, le programme opérationnel du Service Civique qui doit constituer la trame même de la Réinsertion et de la Réintégration, n'est toujours pas connu des partenaires qui souhaitent appuyer ce processus.

Le nombre exact des bénéficiaires qui doivent être pris en compte dans le processus de DDR n'est pas à ce jour officiellement disponible. Ce qui rend difficile d'une part, l'utilisation des ressources déjà disponibles et d'autre part la mobilisation de ressources supplémentaires pour l'appui au processus DDR.

Par ailleurs, le cadre institutionnel et d'actions des structures telles que le CCI, le PNRRC, le Ministère de la Reconstruction et de la Réinsertion mérite d'être clairement défini (qui fait quoi dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de DDR et de la réhabilitation communautaire?), ceci afin de faciliter l'appui des partenaires au développement et du PNUD auprès des structures nationales.

Enfin, au regard des difficultés mentionnées, les objectifs concernant l'appui du PNUD au programme national désarmement, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants et des ex-miliciens n'ont pu être atteints pour le courant de l'année 2007.

VI. COORDINATION

Au niveau du Gouvernement, le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, à travers la Direction Générale du Plan (DGP), est la structure gouvernementale opérationnelle chargée d'assurer la coordination du Programme de Coopération entre la Côte d'Ivoire et le PNUD. Cette coordination se traduit par des échanges permanents entre les Directions Nationales des Projets, la Direction Générale du Plan, le PNUD et aussi par la tenue des revues (tripartites, annuelles et à mi-parcours). Par ailleurs, les actions de coordination entre les projets sont renforcées par le Projet d'Appui à l'Exécution Nationale (PACNEX) dont les objectifs visent à apporter une réponse aux faiblesses constatées dans la gestion du programme de coopération, à l'insuffisance de coordination et de suivi-évaluation des projets et programmes.

Au niveau du Système des Nations Unies, le PNUD a participé à plusieurs actions notamment l'organisation d'une retraite des agences pour préparer la transition et entamer la préparation de l'UNDAF, la mise en œuvre du Plan de Travail de l'Equipe de Pays 2005 axé sur l'amélioration de la coordination des programmes au niveau national, en vue de l'atteinte des OMD a été effectivement mis en oeuvre. En ce qui concerne l'appui opérationnel aux OMD, le PNUD a été l'agence pilote, pour l'élaboration d'outils de collecte et d'analyse des indicateurs et de costing des OMD, et en a fait le suivi et évaluation.

Un projet pilote de renforcement des capacités des groupements féminins de Korhogo a été mis en œuvre en partenariat avec les populations cibles et plusieurs agences du système des nations unies (UNICEF, PAM, FAO, ONUDI, UNFPA) sous le leadership de l'ONUDI pour lutter contre la pauvreté dans la logique des objectifs du millénaire pour le Développement (OMD).

La collaboration avec l'ONU CI a été efficace dans des domaines tels que le VIH/SIDA, les Droits de l'Homme, le Genre, la gestion post-crise, l'Education et Insertion des Jeunes. Par

ailleurs, des programmes en matière d'éducation ont été mis en œuvre conjointement avec l'UNESCO, l'UNICEF et le PAM. Des actions de plaidoyer ont été menées en faveur notamment de l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène, l'assainissement, la santé ; de la reprise des examens, de la rentrée scolaire unique sur tout le territoire et l'accès à l'éducation pour tous les enfants.

En outre le bureau a participé à plusieurs groupes thématiques tels que la sécurité alimentaire, cohésion sociale, comité programme, genre au niveau des agences du Système des Nations Unies.

Par ailleurs, le cadre d'élaboration de la stratégie nationale de développement basée sur les OMD, coordonné par la Direction du développement du Ministère du Plan a favorisé le dialogue au niveau des différents Ministères et favoriser ainsi l'élaboration de stratégies dans un cadre cohérent d'intervention.

VII. PARTENARIAT ET MOBILISATION DE RESSOURCES, COMMUNICATION

VII.1. Partenariat et mobilisation de ressources

Les actions initiées au titre des projets/programmes du cadre de coopération ont pu être menées grâce à l'établissement de partenariats institutionnels et opérationnels aussi bien avec les Agences du SNU, qu'avec les partenaires multilatéraux (Union Européenne) et bilatéraux (Japon, Belgique, Canada, Suisse, France, Italie, Etats-Unis d'Amérique, Norvège, Danemark, Suède, Israël).

Cette dynamique de partenariat a permis de mobiliser auprès de la communauté internationale d'importantes ressources additionnelles pour la mise en œuvre du programme de coopération (Union Européenne, FIDA, FISDES, etc). Par ailleurs le PNUD a entamé un processus de partenariat avec divers fonds mondiaux et régionaux tels que le Fonds pour l'Environnement etc.

Enfin, le Bureau continue de renforcer la collaboration avec les autres agences du SNU en Côte d'Ivoire et de développer davantage l'interface avec l'ONUCI.

Au niveau national, d'importantes ressources ont été mobilisées auprès des structures d'appui et partenaires locaux qui ont permis le cofinancement des activités d'appui aux communautés de base (FDFP, Conseils généraux, maires, secteur privé etc.). L'émergence des collectivités locales comme nouveaux acteurs institutionnels de développement a suscité le recours à la coopération décentralisée, comme une alternative à explorer pour mobiliser des ressources additionnelles. Une attention particulière a été accordée à la problématique genre et crise dans cette stratégie de partenariat.

Enfin, il est à noter qu'à travers le projet d'Appui à la Coopération Décentralisée, en raison de la nature des acteurs (les collectivités locales) le PNUD a testé, une modalité de mise en œuvre innovante. En effet, l'exécution des activités a été confiée aux faitières ivoiriennes des collectivités locales : UVICOCI, ADDCI, avec l'implication de la Tutelle (Ministère de l'Intérieur), sur la base d'accords de partenariats. Ainsi, le projet d'appui a eu pour avantage d'être l'émanation de l'UVICOCI et de l'ADDCI. Il offre désormais la possibilité d'un appui direct aux communes par les partenaires au développement, en concertation avec l'Etat.

Afin de contribuer à l'objectif de réduction de la pauvreté, le PNUD a mobilisé en plus de ces propres ressources des ressources financières auprès du Fonds Ivoir-Suisse de développement (FISDES), du fonds d'urgence japonais de l'Union européenne et du gouvernement du Japon (programme éducation et cantine) et du Fonds Mondial dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose. Ainsi environ 3 900 329 USD ont été mobilisé auprès du FISDES, 399 000 \$ dans le cadre du fonds d'urgence du Japon pour le programme Nerica, 1 800 000 \$ des fonds japonais, 895 330 \$ auprès de l'union européenne pour le programme éducation et cantine scolaire et 5 337 458 \$USD dans le cadre de la 2^e phase du fonds mondial.

Il importe de noter qu'environ 2 milliards de FCFA seront mobilisés auprès du FISDES en en 2008 pour contribuer à l'accès à l'eau potable dans le cadre des programmes de sortie de crise et du programme d'urgence du gouvernement.

VII.2 Communication

Tous les projets ont bénéficié d'un appui conseil de la part du PNUD dans le domaine de la communication. De plus, à travers les réunions de management, creuset d'un dialogue permanent avec les coordonnateurs des projets, il y a eu une accentuation de la prise de conscience de communiquer sur les résultats. La rubrique ACTUALITES sur le site, la newsletter électronique, ainsi que les encarts payés dans la presse ont constitué les canaux les plus utilisés. Cet appui a débouché sur l'organisation d'un atelier en communication de projets et l'élaboration d'un document de stratégie de communication dont la mise en œuvre séquentielle a contribué à donner de la visibilité au projet et à aider dans la mobilisation des partenaires (Projet d'Appui à la Sécurité Urbaine).

VIII. PERSPECTIVES ET AXES STRATEGIQUES POUR LES DOUZE PROCHAINS MOIS ET AU DELA

Avec la signature des documents relatifs à l'appui du PNUD aux activités de sortie de crise et au regard de l'aggravation de la pauvreté et l'exacerbation de la précarité des femmes et des enfants, de la dégradation de l'appareil de production, l'accentuation des problèmes de gouvernance, le PNUD sera davantage sollicité en 2008 et après. Dans cette optique, les axes stratégiques d'intervention demeureront la lutte contre la pauvreté et la gouvernance avec un accent particulier sur les activités d'accompagnement de sortie de crise pour les 12 prochains mois principalement axées sur :

- la mobilisation effective et la gestion des ressources pour le programme post-crise du Gouvernement ;
- l'assistance à la coordination des exercices de planification pour la reconstruction et la réinsertion des déplacés, victimes de guerre et autres groupes vulnérables ; la prospective ;
- l'appui au processus électoral, en particulier l'appui technique à la CEI, la mobilisation et gestion des ressources pour le processus électoral et la prise en compte de la dimension genre dans le processus ;
- le support au redéploiement de l'administration et à la restauration de l'autorité de l'Etat dans la zone CNO, et l'accompagnement des programmes de cohésion sociale ;
- l'appui à la relance des activités économiques et à la réhabilitation communautaire avec un focus sur les zones ex-assiégées et un accent particulier sur : (i) la participation à l'exercice du Post-Conflict Needs Assessment (PCNA) et la relance du processus DSRP ;

(ii) l'appui aux collectivités décentralisées pour la planification et la mise en œuvre des activités de réhabilitation/ reconstruction et de relance économique ; (iii) l'insertion des groupes vulnérables (femmes et jeunes en particulier) dans les activités de développement ; (iv) l'harmonisation des stratégies de reconstruction et de développement avec les OMD.

La présence du PNUD dans les zones centre nord ouest sera renforcée dans la mise en œuvre des projets et programmes post-crisis. De façon spécifique et en lien avec les thématiques, les perspectives se présentent comme suit :

Appui aux élections

Le PNUD, à travers le programme d'appui, continuera d'apporter son soutien au processus électoral dans les domaines de la mobilisation des ressources matérielles, humaines et financières nécessaires, l'assistance électorale par la mise à disposition auprès de la CEI d'une expertise électorale, l'appui aux Organisations de la Société Civile pour qu'elles puissent sensibiliser les populations sur leurs droits et devoirs civiques en vue d'une participation massive aux opérations électorales et l'appui à la prise en compte de la dimension Genre – Élections dans l'ensemble des activités de la Commission Électorale Indépendante.

Décentralisation et Développement local

En 2008 et durant les années subséquentes, en matière de décentralisation et de développement local, pour répondre à la volonté du Gouvernement ivoirien de renforcer les capacités des collectivités locales, tout en accompagnant le retour progressif de la paix sur toute l'étendue du territoire, et considérant que le renforcement des capacités des communes à jouer pleinement leur rôle dans ces différents processus, devrait faciliter et rendre plus efficiente leur contribution à la sortie de crise et au retour à la normale, les perspectives globales visent la reprise des appuis initialement prévus dans le programme-cadre d'appui au développement local et à la consolidation de la paix, formulé dès 2003 avec l'appui du PNUD.

Pauvreté

Dans le domaine de la pauvreté, les actions prévues en 2008 s'inscrivent dans le renforcement des acquis des programmes en cours dans une perspective d'appui à l'actualisation et la finalisation du DSRP, la poursuite de la promotion des OMD par des appuis à la mobilisation de ressources pour mettre en œuvre la stratégie de développement basée sur les OMD et faciliter l'élaboration du deuxième rapport national sur les OMD. En outre, la contextualisation des OMD au niveau local va être renforcée à partir de la capitalisation de l'expérience pilote de Tiassalé.

Par ailleurs, une large diffusion du manuel de planification locale participative auprès des collectivités décentralisées sera réalisée ainsi qu'un renforcement de leurs capacités en vue d'assurer une planification dans une dynamique post crise.

En ce qui concerne l'appui aux communautés il est important de relever l'intégration horizontale des activités des programmes PALCP, ABRIS avec celles des unités opérationnelles qui vont être fonctionnelles dans 4 régions dans le cadre de l'unité post crise et de la décentralisation des activités du PNUD (programme PARC) pour mieux accompagner le programme de sortie de crise du gouvernement.

Dans le domaine de la micro finance, le PNUD va appuyer la tenue d'une table ronde de mobilisation des ressources en appui au Ministère de l'économie et des finances pour faciliter la mise en œuvre des axes prioritaires identifiés dans la stratégie de développement de la micro finance.

Dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida, le PNUD poursuivra ses interventions surtout dans le domaine de l'appui à la mobilisation de ressources et au renforcement des capacités nationales, de l'appui à l'intégration du VIH/Sida dans les stratégies, programmes et plans nationaux et locaux de développement, avec prise en compte de la dimension genre, et un appui à la coordination de la réponse nationale multisectorielle et décentralisée.

Par ailleurs, les actions PNUD contribueront au renforcement de capacités du programme national de lutte contre la tuberculose et tout autre structure nationale, récipiendaires principaux de propositions nationales approuvées par le Fonds Mondial en vue de leur permettre de pleinement disposer d'atouts majeurs pour conduire l'exécution des projets/programmes financés par le Fonds Mondial.

En matière d'éducation, au cours de l'année 2008, les interventions du PNUD vont s'inscrire dans la poursuite des deux projets d'Appui au Comité de Restauration de l'Ecole (PARE) et de pérennisation des cantines scolaires (PIPSCS), qui en favorisant une meilleure gestion de la sortie de crise et en contribuant à la réforme du système éducatif devraient permettre de progresser pour améliorer les politiques et pratiques nationales vers l'atteinte de l'Objectif d'Education Pour Tous (OMD2). De même, l'expérience pilote de l'école intégrée visant l'extension de l'introduction des langues maternelles dans les cursus scolaires ivoiriens va être poursuivie.

Au niveau du programme PIPSCS, les actions futures vont s'articuler autour de la mobilisation des ressources et poursuite de la coopération Sud-Sud.

Genre

Outre les appuis fournis en matière de violence selon le genre et en faveur de la participation des femmes aux processus électoraux, la capitalisation des premiers résultats enregistrés devrait pouvoir se réaliser selon les orientations suivantes :

- l'appui à la mise en œuvre du Plan National d'action de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité, en cours d'élaboration par le gouvernement et la société civile, à travers un processus hautement participatif ;

- le plaidoyer pour favoriser une meilleure inscription des préoccupations de genre dans le Plan d'Investissement Public (PIP), afin de bénéficier de la contrepartie du gouvernement ;

- l'appui à la mise en oeuvre de la déclaration solennelle du chef de l'Etat en faveur du genre (février 2007) et du document de politique genre, dont les principales composantes sont : (i) Genre et reconstruction de services sociaux de base ; (ii) Appui institutionnel, notamment aux cellules genre, en cours de mise en place dans les Ministères sectoriels ; (iii) Appui au genre, en lien avec la gouvernance et les droits humains, (iv) Appui au « gender budgeting », (iv) Renforcement des capacités, notamment le renforcement des ressources humaines de la DEPG.

Post-Crise

Afin d'améliorer l'exécution du programme actuel du PNUD en Côte d'Ivoire et d'appuyer efficacement les programmes prioritaires du Gouvernement pour faire face aux nouveaux défis du processus actuel de reconstruction, de relèvement et de sortie de crise, le PNUD va se déployer pour le début de l'année 2008 sur le terrain. Cette stratégie de présence physique sur le terrain va permettre la mise en œuvre des programmes/projets de proximité de façon coordonnée et efficace, et renforcera le suivi-évaluation des programmes. Pour ce faire, le Bureau Pays a mobilisé auprès du Bureau des Crises et Prévention (BCPR) et du Bureau Régional pour l'Afrique (RBA) du PNUD, une enveloppe globale de 3 047 000 USD afin de financer un Programme d'Appui à la Reconstruction, à la Réinsertion et à la Réhabilitation Communautaire (PARC), ainsi que la création de quatre (4) sous bureaux dans les parties Centre (Bouaké), Nord (Korhogo), Ouest (Guiglo) et Est (Bondoukou) de la Côte d'Ivoire. Des équipes multidisciplinaires seront à la disposition des sous-bureaux pour la mise en œuvre des programmes.

IX. RECOMMANDATIONS

Améliorer l'absorption des appuis extérieurs et promouvoir la mobilisation de ressources locales (secteur public, secteur privé) focalisées sur les grandes priorités du pays pour les actions de post- crise (amélioration de la gouvernance et des processus de décentralisation, développement social, secteur privé...);

Exercer un leadership plus efficace dans le processus d'amélioration de la gouvernance ;
Améliorer les délais de traitement des requêtes d'acquisition de biens et services et l'élaboration des conventions;

Accroître les activités de renforcement des capacités nationales et promouvoir l'appropriation nationale dans la gestion des programmes et projets ;

X. CONCLUSION

L'année 2007 a constitué une année de challenge pour l'Etat de Côte d'Ivoire et pour le PNUD. Avec la signature et l'application de l'accord de Ouagadougou, la longue période de « Ni Paix, ni Guerre » qui prévalait depuis plusieurs années, a entrepris de céder progressivement le pas à la mise en place d'un Programme National de Sortie de crise et d'un Programme Spécial d'Urgence, dont la bonne exécution devrait constituer les socles de la reconstruction et du retour progressif à la normale. En réponse au Gouvernement et pour y contribuer, tout en tenant compte des importantes questions à résoudre pour progresser effectivement vers la paix, le PNUD a aidé la Côte d'Ivoire à se préparer à l'organisation d'élections démocratiques, libres et transparentes, en s'impliquant dans un mécanisme de coordination de la mobilisation de ressources et en commençant le renforcement des capacités des différents parties prenantes au processus.

De manière spécifique, en matière de sortie de crise et dans un contexte marqué par les retards enregistrés au plan de la dynamique nationale, le PNUD, avec l'appui des partenaires au développement bi et multilatéraux (SNU, UE, Belgique, Canada, Danemark, France, Japon, Norvège, Suède ...) a également mis l'accent sur la reconstruction, Réinsertion, Réintégration,

Réhabilitation et l'appui à la réconciliation nationale, en renforçant les instances nationales et en appuyant diverses campagnes nationales de communication, y compris les audiences foraines.

Au-delà de cet agenda immédiat, le PNUD a misé sur le futur en poursuivant ses activités de renforcement des capacités institutionnelles, contribuant ainsi à créer les conditions de l'assainissement de l'administration, d'une meilleure gouvernance économique, et à assurer une meilleure coordination de l'exécution des projets et programmes. Dans le même temps, la reprise des processus de réflexion prospective a été appuyée, pour rétablir à terme, le mécanisme national de veille. Afin de contribuer à réduire la vulnérabilité des populations, hommes et femmes, plusieurs centaines de microprojets ont été appuyés à travers diverses initiatives, cependant que l'opérationnalisation des processus des décentralisation était renforcée, notamment par le biais des communes, considérées comme la porte d'entrée institutionnelle la plus appropriée pour atteindre les communautés locales à la base. Il s'est notamment agi de favoriser l'insertion et/ou la réinsertion des femmes et des jeunes pour améliorer leurs conditions de vie et les activités appuyées ont privilégié la planification participative locale, avec un accent particulier sur la restauration de la sécurité, à partir de l'analyse causale de l'insécurité. Le PNUD a appuyé la progression vers l'atteinte des ODM, avec la formulation de la stratégie nationale. Enfin les problématiques transversales, telles le VIH-Sida, le Genre, les droits Humains, et l'Environnement ont fait l'objet d'appuis spécifiques tant au niveau des politiques que des actions au bénéfice des communautés, contribuant à renforcer les réponses nationales dans ces domaines. Selon les besoins exprimés, la flexibilité du PNUD lui a permis de mettre en œuvre diverses modalités. Ainsi, l'institution a agi, tour à tour comme agent de mise en œuvre, d'exécution, en appui-conseil, ou dans le cadre de conventions avec des instances nationales, comme ce fut le cas avec les faîtières des collectivités décentralisées.

Néanmoins, le contexte difficile n'a pas permis au PNUD de dépenser les importantes ressources mobilisées auprès des partenaires au développement, ce qui, avec l'avancée effective des processus de sortie de crise et la reprise des concours des bailleurs, constitue les principaux défis pour l'année 2008 et les années à venir.

PACNEX

Composantes	Activités clés réalisées	Produits obtenus	Résultats d'effets	Observations
Appui à la mise en œuvre et de coordination de l'exécution nationale.	<p>Visites aux projets/Programmes</p> <p>Deux missions conjointes ont été réalisées respectivement avec le projet d'appui à la lutte contre la pauvreté et le projet CBSS NERICA.</p>	<p>Programme de visite, plan de travail, plan d'approvisionnement et fiches projet actualisées et disponible pour chaque projet visité.</p> <p>2 rapports disponibles</p>	<p>Plate forme de collaboration entre le PACNEX et les autres projets et programmes renforcés et consolidée</p> <p>Meilleure connaissance de l'état d'avancement des activités des projets ;</p> <p>Meilleure connaissance de la situation actuelle des cibles des projets ;</p> <p>Meilleure connaissance du degré d'implication des parties prenantes</p>	Toutes ces activités ont été réalisées dans le délai
Renforcement des capacités de mise en œuvre des programmes/projets.	<p>Appui à l'atelier de formation sur la gestion axée sur les résultats (GAR) à l'intention des agents du MLS</p> <p>Atelier sur la planification opérationnelle, le pilotage et la gestion informatisée des projets et programme avec le logiciel MS project</p>	<p>25 participants (Directeurs d'administration centrale, médecin, et agent du MLS) sensibilisées et formées à la méthode GAR</p> <p>28 participants (cadres nationaux de la Direction générale du Plan, les Coordonnateurs Nationaux et les Assistants Administratifs et Financiers des projets et</p>	<p>Adhésion et meilleure compréhension des participants à la méthode GAR et son application effective pour l'opérationnalisation du plan stratégique de lutte contre le sida</p> <p>Capacité renforcée des participants en technique de planification</p>	<p>Activités réalisée en dehors du plan de travail</p> <p>Travail réalisé dans le délai</p>

Composantes	Activités clés réalisées	Produits obtenus	Résultats d'effets	Observations
	Restitution et édition du manuel allégé de procédures Nex	programmes) initiés à la planification et à la gestion informatisée de projet Manuel restitué, approuvé et disponible	opérationnelle et leur engagement à poursuivre l'approfondissement de la pratique du logiciel Ms project pour une meilleure maîtrise de cet outil de gestion bénéficiaires mieux outillés et opérationnels. Outil majeur pour une gestion administrative et financière améliorée et disponible	Edition réalisée, diffusion et formation attendues
Renforcement des capacités de mise en œuvre des programmes/projets	Elaboration de la base de donnée et archivage des documents des projets et programme Appui au séminaire de conduite de projet des collectivités décentralisées selon l'approche GAR Appui au séminaire d'élaboration des plans de développement communaux selon l'approche GAR initié par l'Alliance de maires de Côte d'Ivoire. Atelier sur la communication des projets	Présentation synoptique des projets actualisée Base de donnée mise en place 30 élus des collectivités décentralisées initiés à la méthode GAR 12 Maires et 46 responsables de Mairie formés à la méthode GAR dans le cadre de l'élaboration de leurs plans communaux. 26 Responsables de	Meilleure maîtrise des informations sur les projets pour une coordination améliorée Capacité renforcée des participants en technique d'élaboration de leur plan de développement selon l'approche GAR et engagement à diffuser cette méthode. Capacité renforcée des participants en technique d'élaboration de leur plan communaux selon l'approche GAR et engagement à diffuser cette méthode meilleure connaissance	

Composantes	Activités clés réalisées	Produits obtenus	Résultats d'effets	Observations
		projets/programmes formés à la communication de projet	des produits et outils permettant d'élaborer des plans de communication rationnels pour assurer un bon fonctionnement de leur projet ;	
Contrôle Administratif et Financier				
Suivi-Evaluation des projets	<p>Organisation des réunions périodiques</p> <p>Assurance des équipements des projets/programmes</p>	<p>30 participants à la 1^{ère} réunion de management entre DN / CN des Projets et Programmes, conseillés au programme du PNUD, organisée pour le 1^{er} trimestre 2007.</p> <p>Police d'assurance prise et disponible</p>	<p>Amélioration des pratiques de suivi et d'appui aux projets et cadre d'échanges instauré et renforcé.</p> <p>Meilleure protection du patrimoine et des équipements</p>	
Suivi-Evaluation des projets	<p>Restitution et édition du guide de suivi évaluation</p> <p>Elaboration du plan d'action pays</p>	Guide restitué, approuvé et disponible	outil majeur pour un meilleur suivi et évaluation à la disposition des Responsables de projet et suivi – évaluation amélioré des projets et programmes	Travail retardé par la lenteur dans le système d'édition

Composantes	Activités clés réalisées	Produits obtenus	Résultats d'effets	Observations
	(CPAP) 2007-2008	Rapport provisoire élaboré et disponible	Pertinence des résultats du CCP mieux connue et meilleure orientation des futures interventions pour la période 2007-2008. Cadre de résultat 2007-2008 mieux formulé	Travail effectué dans le délai

PALCP

Objectif : Appuyer les initiatives du Gouvernement dans les efforts de réduction de la pauvreté et aider les populations à travers le développement et la diversification des activités économiques

Projets et programmes	Objectifs	Activités clés réalisées	Produits	Résultats obtenus/effets	Sources de financement / Partenariat
Programme d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté	Contribuer à l'amélioration des conditions d'existence durables des populations les plus vulnérables	-Consolidation de la base de données des projets et programmes de lutte contre la pauvreté	Actions de lutte contre la pauvreté répertoriées	Meilleure visibilité des actions de lutte contre la pauvreté	PNUD Gouvernement
		Edition du PIP	PIP diffusé	Meilleure visibilité des investissements liés à la lutte contre la pauvreté	PNUD Gouvernement
		Validation et édition du manuel de planification locale participative	un système de planification locale participative mis en place	Implication des populations améliorée	PNUD Gouvernement
		Validation et édition du TBS 2005-2006	Données récentes sur les performances socioéconomiques élaborées	Meilleure perception des politiques socioéconomiques sur les conditions de vie des populations	PNUD Gouvernement
		Mise à disposition des ressources financières au titre des memoranda de 2006	Financement des initiatives économiques et sociales des populations pauvres mis en place	Conditions de vie des populations s'inscrivant dans la durabilité améliorées	PNUD
	Projet pilote de renforcement des capacités des groupements féminins de Korhogo	Capacités de 569 personnes renforcées	Conditions de vie des populations s'inscrivant dans la durabilité améliorées	PNUD PAM	

	formation en techniques culturelles, techniques d'élevage, techniques de commercialisation et de gestion comptable	648 personnes formées	Conditions de vie des populations s'inscrivant dans la durabilité améliorées	ONUDI ONUCI, UNICEF FAO, ARK FDFP
	Atelier bilan, élaboration et édition d'un document de capitalisation des Meilleures expériences	Document de capitalisation des bonnes expériences mis en place	Expériences du Programme capitalisées et documentées	PNUD Gouvernement Université
	Suivi évaluation des projets	Missions de suivi évaluation pour plus de 30 microprojets en cours réalisées	Meilleure visibilité des impacts relevés sur les projets	PNUD Gouvernement
	Commémoration de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté	Participation effective de toutes les couches socioprofessionnelles	Meilleure visibilité des actions du programme	PNUD Gouvernement Université
Projets et Objectifs programmes	Activités clés réalisées	Produits	Résultats d'effets	Sources de financement / Partenariat
Programme d'Appui à la Base pour la Reconstruction, Apporter au Gouvernement l'assistance technique,	Atelier de formation sur la cohésion sociale à Bondoukou	Une centaine de bénéficiaires des organisations communautaires des régions du Zanzan et du	Mobilisation effective des bénéficiaires en faveur de la paix et de la cohésion sociale	PNUD DGP Université Conseil Général

la réinstallation / réinsertion Sociale (ABRIS)	logistique et financière requise pour répondre aux besoins urgents des populations et améliorer les conditions de vie dans les zones d'accueil	Suivi évaluation de microprojets communautaires	Moyen Comoé formée		ONG
		Formation en techniques culturelles, techniques d'élevage, techniques de commercialisation et gestion comptable	Missions de suivi évaluation pour plus de 15 microprojets en cours réalisées	Meilleure réintégration socio-économique de 6000 personnes	PNUD DGP
		Sensibilisation contre le VIH/SIDA	247 personnes formées	Connaissance en techniques culturelles, techniques d'élevage, techniques de commercialisation et gestion comptable améliorée	PNUD HELEN KELLER INTERNATIO NAL UNICEF
			Projet pilote de prise en charge nutritionnelle des enfants infectés par le VIH/SIDA mis en oeuvre	Taux de mortalité chez les enfants infectés dans les zones d'exécution du projet réduit	

Projets et programmes	Objectifs	Activités clés réalisées	Produits	Résultats d'effets	Sources de financement/ Partenariat
Projet d'Appui à la Sécurité Urbaine (PASU)	Réduire l'insécurité et le sentiment d'insécurité dans les 13 communes du district d'Abidjan	Financement de microprojets	43 microprojets financés, achevés ou en cours d'achèvement Montant ?? Exemples de pratiques de prévention disponibles et partagées	Conditions de vie des populations à risque améliorées Espaces publics sécurisés Capacités opérationnelles des institutions de sécurité et structures oeuvrant dans le social améliorée et collaboration renforcée Participation des quartiers aux politiques de prévention dynamisée Changements de comportement des populations développés à travers la sensibilisation à la cohésion sociale	PNUD CTB 13 Communes d'Abidjan

		<p>Renforcement des capacités des partenaires du PASU à travers l'appui aux Forum Ivoirien pour la Sécurité Urbaine et autres partenaires institutionnels</p>	<p>1 atelier national d'échanges entre les Maires et la Police nationale organisé Plus de 100 Maires, la haute administration policière, les agents de la police municipale, sensibilisés et renforcés sur les pouvoirs de police des Maires</p> <p>1 séminaire national sur le thème : « Maires et Secteur privé, Partenaires dans la prévention de l'insécurité » organisé Plus de 100 Maires et 5 des plus importantes Faïtières d'opérateurs économiques sensibilisés à une gestion concertée de la sécurité</p> <p>Capacités des opérateurs économiques sur les défis de la sécurité pour les municipalités renforcées</p>	<p>et au respect de la règle de droit</p> <p>Connaissance mutuelle des défis et responsabilités en matière de prévention améliorée</p> <p>Eléments de la plateforme de collaboration en matière de prévention déterminés et partagés</p> <p>Collaboration dans la gestion des politiques locales de sécurité appréciée et améliorée</p> <p>Planification concertée des politiques de prévention développée</p> <p>Capacité des partenaires consolidée</p>	<p>Police Nationale</p> <p>Gendarmerie Nationale</p> <p>Forum Européen pour la Sécurité urbaine</p> <p>ONUhabitat</p> <p>Secteur privé de CI</p>
		<p>Renforcement des capacités du personnel de l'équipe du projet</p> <p>Diffusion de l'expérience du PASU /Plaidoyer pour la consolidation et l'extension du PASU</p>	<p>Organisation de la participation d'un Représentant de la Police Nationale à une rencontre internationale sur « le rôle de la police dans la prévention (Norvège)</p> <p>Participation à des rencontres et sessions</p>	<p>Capacité de l'équipe du projet consolidée</p> <p>Gestion du projet améliorée en terme de suivi/évaluation</p> <p>Connaissance du PASU améliorée</p> <p>Accroissement de la visibilité du PASU</p>	<p>Centre International pour la Prévention du Crime</p> <p>PNUD</p>

		suivi – évaluation du projet et des microprojets	<p>internationales de formation (Kenya, Norvège, France)</p> <p>Supports de communication/ articles élaborés et disponibles ou en cours d'élaboration</p> <p>Activités de communication et de présentation des pratiques réussies du PASU dans les médias nationaux, locaux et auprès des partenaires locaux, institutionnels et de coopération réalisées</p> <p>Outils du projet en cours d'achèvement (manuel des Maires sur la sécurité urbaine, profil métropolitain, stratégie sur la sécurité urbaine)</p> <p>Sessions du comité de pilotages et revues tripartites organisées</p> <p>audit financier externe annuel et évaluation finale réalisés</p> <p>séminaire - bilan sur le fonctionnement du PASU organisé</p>	<p>100 millions de FCFA auprès de l'Union Européenne mobilisés</p> <p>70 millions de contrepartie des communes bénéficiaires mobilisés</p> <p>Communication améliorée entre les différents partenaires</p> <p>Performances du projet améliorées</p> <p>Perspectives du PASU déterminées</p>	<p>Communes d'Abidjan</p> <p>Union Européenne</p>
--	--	--	--	---	---

POST-CRISE

Objectif : Contribuer au rétablissement de la sécurité, de la paix, de la réhabilitation communautaire, de reconstruction nationale et la cohésion sociale					
Projets et programmes	Objectifs	Activités clés réalisées	Produits	Résultats d'effets	Sources de financement/ Partenariat
Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR)	Apporter un appui stratégique et technique au Gouvernement et au Centre de Commandement Intégré (CCI).	Réhabilitation du siège du CCI Assistance technique au CCI Inventaire de tous les équipements acquis dans le cadre du DDR et préparation de leur transfert au CCI Diagnostic des besoins du CCI	Le CCI est installé dans un bâtiment réhabilité qui offre de meilleures conditions de travail Deux spécialistes en DDR apportent une assistance technique au CCI dans la définition de leur plan de travail et la conduite des opérations Un plan de travail avec le CCI élaboré et opérationnel	Coordination des opérations du CCI facilitée CCI fonctionnel Meilleure visibilité du CCI	PNUD/BCPR Union Européenne Japon France Danemark Belgique Norvège Suède
Lutte contre la prolifération des armes légères	Réduire la circulation illicite et de la prolifération des ALPC ; à travers la sensibilisation sur les dangers de l'utilisation et de l'abus des ALCP	Mise en place d'un groupe de travail avec tous les partenaires Réalisation d'une enquête à Abidjan sur la perception des populations sur les ALPC Elaboration d'une stratégie d'information et de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation et de l'abus des ALCP pour le lancement de la campagne d'information et de sensibilisation	Un cadre institutionnel et normatif pour endiguer la prolifération et la circulation illicite des armes légères mis en place et fonctionnel Rapport d'étude disponible Stratégie d'information et de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation et de l'abus des ALCP préparée	Participation active des Parlementaires, des Ministères, des Organisations de la société civile et les agences du système des Nations Unies aux côtés de la Commission nationale et du PNUD dans les travaux du Groupe de travail Meilleure visibilité	PNUD/BCPR ECOSAP Danemark

				du Programme National de Lutte contre la Prolifération/ Circulation illicite des ALPC	
Processus des « Rs » ou la Réhabilitation Communautaire (RC)	Remédier aux effets de la guerre en terme de militarisation d'une frange de la population civile, déplacements populations, dégradations des conditions de vie des populations et aux impacts sur les activités économiques et sociales	Formulation du Programme d'Assistance et de Réhabilitation Communautaire (PARC) Appui à l'organisation d'un atelier de capitalisation sur la réhabilitation Communautaire Campagne de sensibilisation sur les violences faites aux femmes et le droit humain dans 133 localités Mission de prospection et de diagnostic des besoins des populations de l'ouest Appui au Ministère de la Reconstruction et de la Réinsertion pour l'organiser d'une table ronde sur la formulation d'une stratégie de réinsertion.	Document projet sur le PARC disponible Besoins des populations de l'ouest identifiés et traduits en fiches projets Identification des besoins des femmes 133 localités visités et les populations sensibilisées sur le droit humain et 873 femmes vulnérables identifiées et prises en charge	Besoins des populations de l'ouest et en particulier des femmes en terme de projets et de droits humains mieux connus	PNUD/BCPR Danemark Suède Norvège
Projets et programmes	Objectifs	Activités clés réalisées	Produits	Résultats d'effets	Sources de financement/ Partenariat

Réconciliation nationale et la Cohésion sociale	Contribuer au processus de réconciliation nationale et au renforcement de la cohésion sociale dans les zones CNO.	Appui au PNDDR/RC pour l'organisation des journées de réconciliation des populations autochtones, allogènes et étrangères du Département de Toulepleu en mars 2007. Appui à la LIDHO et au CINOD pour l'organisation respectivement des journées de la pauvreté et de la campagne de paix et de réconciliation	Cohésion entre les populations autochtones, allogènes et étrangères du Département de Toulepleu renforcée Plantations restituées	Meilleure cohésion au sein des communautés restaurée	PNUD Norvège
Appui au Redéploiement de l'Administration et au retour des Victimes de guerre et des PDIs	Contribuer au Redéploiement de l'Administration et à la réintégration des personnes déplacées et des victimes de guerre dans les zones CNO ;	Réhabilitation des Bureaux et des Résidences des autorités préfectorales ainsi que des écoles et centres de santé à l'acquisition d'équipements audio visuels et la réalisation de campagne d'information et de sensibilisation. Organisation d'un séminaire d'appropriation nationale sur le projet d'appui au retour volontaire Informatisation des données du recensement des PDIs	Bureaux et Résidences des autorités préfectorales de Bloléquin, Bakoubly, Gbapleu et Zéaglo en cours de réhabilitation ; Des écoles et centres de santé en cours de réhabilitation ; Elaboration d'un masque de saisie sous Sphinx et l'exploitation et analyse sous SPSS et Access ; Formulation d'un plan d'action de la phase pilote du projet qui vise au retour de 1000 PDIs Réalisation de deux études de départ au centre (Bouaké) et à l'ouest (Duékoué, Guiglo, Bloléquin et Bangolo) ;	Installation des autorités préfectorales dans les meilleures conditions Accessibilité des communautés aux écoles et centres de santé améliorée Réinstallation des PDIs assurée	PNUD Suède

Appui à la communication Gouvernementale	Assister le gouvernement dans la communication sur les programmes de sortie de crise	Assistance technique Réalisation de campagne d'information et de sensibilisation sur les audiences foraines	Production et diffusion des supports d'information et de sensibilisation Populations informées aux audiences foraines	Populations mieux informées sur les audiences foraines Participation des populations aux audiences foraines accrue	PNUD Union Européenne
--	--	--	--	---	--------------------------

Projets et programmes	Objectifs	Activités clés réalisées	Produits	Résultats obtenus/effets	Sources de financement/ Partenariat
Projet d'appui à la redynamisation du secteur éducation	Contribuer à la relance du système éducatif dans les zones ex assiégées	Distribution de troussees scolaires Recyclage des encadreurs pédagogiques Appui matériel aux directions régionales de l'éducation, aux IEP et aux ONG Appui à l'organisation des examens scolaires	479 500 enfants ont bénéficié de troussees scolaires 300 encadreurs recyclés 480 kits pédagogiques distribués aux IEP et CAFOP 5 VEHICULES 4X4 et 17 kits informatiques livrés au ministère et aux ONG Appui à l'organisation des Examen 2003 à 2005 réalisé en zone FN	Accès à l'école pour 479 500 enfants facilité. Capacité d'encadrement renforcée Capacités de suivi évaluation renforcées Elèves et encadreurs motivés à reprendre le chemin de l'école	UE
Exemples Appui à la restauration post-crise du système éducatif	Appuyer le Ministère de l'éducation dans la mise en œuvre du plan de restauration de l'école	Appui à l'élaboration du plan de restauration de l'école Appui à la supervision des examens scolaires en zones CNO Appui à l'élaboration du plan stratégique de l'éducation de la fille en	Plan de restauration élaboré et diffusé Examens scolaires réalisés Plan stratégique de l'éducation de la fille en Côte d'Ivoire élaboré	stratégie de relance du système éducatif en cote d'ivoire mieux connue et examens scolaires réalisés dans les meilleures conditions Enseignement primaire pour tous les enfants avec égalité d'accès pour les filles et les garçons assuré d'ici 2015	PNUD, UE

		<p>Côte d'Ivoire Appui à la formation des formateurs à la gestion de l'éducation en situation de crise et reconstruction</p> <p>Atelier pour l'harmonisation des stratégies d'intervention en classes passerelles</p> <p>Renforcement des capacités des formateurs du Projet Ecole Intégré</p>	<p>renforcement des capacités des auditeurs dans la conduite de projets et programmes d'éducation en période de crise et de reconstruction</p> <p>Document de base de la stratégie d'harmonisation élaboré et disponible</p> <p>Conception de manuels de lecture et mathématiques au CP1 et CP2</p>	<p>Normes minimales dans la réalisation des projets et programme d'éducation mieux prises en compte</p> <p>Taux d'accès et d'achèvement du cycle primaire amélioré</p> <p>Pratique des enseignants et les performances des apprenants améliorées</p>	
<p>Le Projet d'Appui au Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires (PIP/CS)</p>	<p>Faciliter l'appropriation par les communautés villageoises de leurs cantines scolaires à la fois dans leur approvisionnement et dans leur gestion.</p>	<p>Appui à la pérennisation de 100 cantines scolaires dans le grand Ouest</p> <p>Réouverture et appui à la pérennisation de 200 cantines scolaires dans les zones CNO</p>	<p>100 microprojets élevage identifiés et en phase de financement dans la DREN de Man</p> <p>Réalisation de 200 microprojets agricoles dans les DREN de Korhogo, Odienné, Bouaké et la DDEN de Bouna, soit 1345 ha de productions vivrières et maraichères.</p> <p>Sélection de 17 opérateurs d'appui formation pour l'appui technique</p>	<p>Cantines scolaires mieux approvisionnées</p> <p>Taux de scolarisation et d'assiduité relevé</p> <p>Carences alimentaires des enfants de ces zones particulièrement affectées par la crise réduites</p> <p>Meilleure valorisation des ressources locales</p> <p>Ressources générées pour 22 875 bénéficiaires dont 85% de femmes accrues</p>	<p>PNUD Japon</p>

GOVERNANCE DEMOCRATIQUE

Objectif: Relancer la prospective et promouvoir une capacité nationale pérenne de réflexion prospective en Côte d'Ivoire à travers la reprise/révision et la systématisation des études nationales de perspectives à long terme et des études thématiques					
Projets et programmes	Objectifs	Activités clés réalisées	Produits	Résultats d'effets	Sources de financement/ Partenariat
Appui à la Relance de la Prospective et la Mise en Place d'un Mécanisme National de Veille Stratégique	<p>Appuyer la mise en place d'une structure nationale de la prospective</p> <p>Favoriser un dialogue social sur les problèmes structurels majeurs du pays en vue de rechercher un consensus autour du futur désiré par la Nation</p> <p>Promouvoir une capacité nationale de réflexion prospective</p> <p>Elaborer un cadre d'intervention à long terme de tous les acteurs</p>	<p>Mise en place d'une structure nationale de la prospective – (Bureau National de la Prospective) au sein du Ministère d'Etat, Ministère de Plan et du Développement.</p> <p>Réalisation d'un dossier de présentation du résumé des études prospectives 2010 et 2025.</p> <p>Réalisation des cinq (5) bilans diagnostics sectoriels suivants : La société, la culture et la politique ; La démographie ; L'économie ; L'aménagement du territoire et le développement régional ; L'environnement et le cadre de vie.</p>	<p>Le Bureau National de la Prospective au sein du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement mis en place et fonctionnel</p> <p>Un document de présentation du résumé des études prospectives 2010 et 2025 réalisée et disponible</p> <p>5 bilans diagnostics sectoriels réalisés et disponibles</p> <p>Rapport de synthèse du bilan-diagnostic des études nationales prospectives en Côte d'Ivoire (2000, 2010, 2025) disponible</p> <p>Une étude sur les conditions de développement durable de la Côte d'Ivoire a été réalisée fin octobre 2007</p> <p>Rapport général de l'atelier de restitution des résultats du</p>	<p>La réflexion prospective dans le pays est pérenne</p> <p>Le dialogue social sur les problèmes structurels majeurs du pays est favorisé</p> <p>Meilleure promotion d'une capacité nationale de réflexion prospective</p>	<p>PNUD Gouvernement de Côte d'Ivoire</p>

	<p>du développement, y compris les partenaires extérieurs</p> <p>Appuyer la mise en place d'un mécanisme national de veille stratégique</p>	<p>Réalisation du bilan diagnostic des études nationales prospectives en Côte d'Ivoire (2000, 2010, 2025).</p> <p>Réalisation d'une étude sur les conditions du développement durable de la Côte d'Ivoire.</p> <p>Réalisation d'un atelier de restitution des résultats du bilan-diagnostic des études nationales prospectives antérieures CI 2000, CI 2010, CI 2025</p>	bilan-diagnostic des études nationales prospectives antérieures CI 2000, CI 2010, CI 2025 disponible		
Projets et programmes	Objectifs	Activités clés réalisées	Produits	Résultats d'effets	Sources de financement/ Partenariat
Appui à la Promotion et à la Vulgarisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement	Faciliter la mise en place d'une stratégie nationale de vulgarisation et d'opérationnalisation des OMD en contribuant au renforcement du dispositif d'appropriation des OMD par le renforcement	<p>Appui conseils dans le dialogue des politiques Etats généraux de la Décentralisation</p> <p>Plate forme Municipale pour la promotion des OMD</p> <p>Journées d'échanges, de promotion et de vulgarisation des OMD</p> <p>Sensibilisation de Conseillers Economiques et Sociaux</p>	Principaux acteurs du développement sensibilisés	<p>Meilleure prise en compte des OMD dans l'élaboration des plans locaux de développement</p> <p>Les OMD mieux connus des Conseillers économique des ONG ainsi que des jeunes estudiantines et scolaires</p>	<p>PNUD</p> <p>CIRES,</p> <p>GNRDH,</p> <p>Administration Présidence,</p> <p>Ministères techniques,</p> <p>Conseils Généraux</p>

	des capacités nationales en matière d'élaboration de stratégie de développement, d'évaluation des besoins et d'analyse-diagnostic sectoriels axées sur les OMD.	et ONGs Plate forme Municipale pour la promotion des OMD Organisation d'une émission nationale radiophonique à Tiassalé Elaboration de la Stratégie Nationale basée sur la réalisation des OMD Financement de microprojet à Tiassalé	Jeunesse estudiantine et scolaire sensibilisée SND/OMD disponible Exploitation de 10ha de manioc créée à Tiassalé 2 champignonnières mises en place à Tiassalé	Revenu des populations accrus	
--	---	--	---	-------------------------------	--

Projets et programmes	Objectifs	Activités-clés réalisées	Produits	Résultats d'effets	Sources de financement/ Partenariats
Projet d'appui à la Coopération Décentralisée	Contribuer au redémarrage du processus de décentralisation	Organisation des Etats généraux de la Décentralisation et du Développement Local	Concertation nationale avec l'ensemble des parties prenantes : plus de 600 acteurs clé réunis Documents de référence sur le processus de Décentralisation : éléments de diagnostic, vision, objectifs, stratégies, plans d'actions définis dans les rapports préparatoires et actes des ateliers) élaborés	- Meilleure promotion de la Décentralisation en Côte d'Ivoire (début du processus de finalisation des textes). - Implication des collectivités dans le processus de sortie de crise (redéploiement de l'administration locale et participation à l'organisation des audiences foraines) améliorée.	

	<p>Faciliter le développement d'initiatives et actions de coopération décentralisée en Côte d'Ivoire</p> <p>- Accroître les capacités des collectivités locales à apporter des réponses aux besoins et attentes des populations dans la situation de crise</p>	<p>Organisation de la mission de prospection des collectivités ivoiriennes en Italie</p> <p>Appui institutionnel aux faitières des collectivités (services d'experts et audit organisationnel)</p> <p>Etudes des potentialités de la commune pilote de Gboghué</p> <p>Organisation de la participation de la délégation Ivoirienne</p>	<p>-Rapport de mission avec un plan d'actions partagé avec l'ensemble des acteurs.</p> <p>- Un document de politique de la coopération décentralisée en Côte d'Ivoire est rédigé</p> <p>-Assistance de la MACOM aux agences d'exécution</p> <p>-Mise en place d'un mécanisme d'évaluation et de financement des projets</p> <p>-Document d'audit organisationnel conçu</p> <p>- Concertation locale appuyée par plusieurs partenaires techniques est organisée</p> <p>-Un document de diagnostic et de stratégie participatif du développement local et un inventaire des potentialités sont réalisés</p> <p>-Un séminaire de préparation et de restitution de la mission est organisé</p>	<p>-Meilleure organisation et collaboration avec la diaspora ivoirienne (Bagnons, ONG Meconstruire, Grand cœur etc)</p> <p>- Le partenariat entre la province de Milan et Tiassalé pour la réhabilitation des équipements scolaires est effectif: Montant mobilisé 30 000 Euros.</p> <p>- Un meilleur profit est tiré de la coopération décentralisée.</p> <p>- Gouvernance locale (Performance dans la coordination des activités, des missions, culture de la responsabilité chez les élus locaux etc...) améliorée</p> <p>- Capacité des élus dans la planification participative renforcée</p> <p>-Meilleur connaissance des potentialités locales par les acteurs locaux</p> <p>- partenariats basés sur la valorisation des potentialités plus amplifiés</p> <p>- Tiassalé ville pilote des OMD (conférence de presse du</p>	
--	--	--	--	--	--

		Financement des microprojets de prévention de l'insécurité	pratiques réussies du PASU auprès des partenaires locaux, institutionnels et de coopération réalisées 43 microprojets de prévention de l'insécurité achevés ou en cours d'achèvement	Exemples de pratiques de prévention disponibles et partagées Conditions de vie des populations à risque améliorées Espaces publics mieux sécurisés Capacités opérationnelles des institutions de sécurité et structures oeuvrant dans le social améliorées et collaboration renforcée Participation des quartiers aux politiques de prévention dynamisée	
--	--	--	---	--	--

Projets et programmes	Objectifs	Activités clés réalisées	Produits	Résultats obtenus/effets	Sources de financement/ Partenariat
Appui à la Gestion intégrée des Ressources en Eau (GIRE)	Consolider les acquis du projet VAE dans le cadre de la GIRE	Lutte biologique à base d'insectes ; Gestion intégrée des ressources en eau Suivi de la biodiversité et de l'état d'invasion des plans d'eau par les VAE ; Capitalisation des acquis Mobilisation de ressources.	Projet VAE consolidés et capitalisés ; Approche participative conforme aux principes de la GIRE renforcée Extension des activités à l'ensemble du territoire national amorcée ; Stratégie nationale de lutte intégrée contre les VAE renforcée ; Financement de l'Etat de Côte d'Ivoire et du	Reprise des activités socio-économiques ; Biodiversité améliorée; La santé des populations riveraines améliorée ; Pauvreté effectivement réduite ; Meilleure prise en compte des acquis dans d'autres projets africains ; Réalisation du projet assurée Partenariat renforcé	Etat PNUD

			<p>PNUD disponible;</p> <p>Partenariat avec des collectivités territoriales et des opérateurs économiques en cours d'élaboration.</p>		
--	--	--	---	--	--